

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'État
concours externe — concours interne

**Annales
session 2005**

sous la direction de Jean-Louis Leutrat,
président du jury
et de Danielle Oppetit,
vice-présidente du jury

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

isbn: 2-910227-66-9
issn: 1263-0713

mai 2006

enssib
école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 novembre 1918
F 69623 Villeurbanne Cedex

tél. : 04 72 44 43 43. fax : 04 72 44 43 44.
<http://www.enssib.fr>

sommaire

Conditions générales

- 1. — Organisation des concours p. 4
- 2. — Le jury p. 4

Épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 6
- 2. — Note de synthèse p. 10
- 3. — Traduction p. 14

Épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 20
- 2. — Épreuve de langue p. 21
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 25
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 25

Tableaux statistiques p. 28

Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 49
- 2. — Note de synthèse
 - Concours interne p. 49
 - Lettres et arts p. 51
 - Sciences humaines et sociales p. 52
 - Sciences juridiques, économiques et politiques p. 53
 - Sciences de la nature et de la vie p. 54
 - Sciences exactes et techniques p. 55
- 3. — Traduction p. 56

Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 57
- 2. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 58
 - Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 59
- 3. — Épreuve de langue
 - Concours interne p. 60
 - Concours externe p. 61

Conditions générales

1 — Organisation des concours

L'organisation générale des concours externe et interne était assurée par l'enssib. La période d'inscription était fixée du 28 février au 1^{er} avril 2005. Les épreuves écrites se sont déroulées les 2 et 3 juin 2005 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Schœlcher (Martinique), et Saint-Denis-de-la-Réunion (Réunion).

2 — Le jury

Le jury était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées et de membres du personnel scientifique des bibliothèques. Constitué de manière à être représentatif des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir, il était présidé par Jean-Louis Leutrat, professeur à l'université Paris 3 et assisté par la vice-présidente, Danielle Oppetit, inspectrice générale des bibliothèques.

Résultats du concours de conservateur d'État

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	25 (dont 2 postes offerts par la Ville de Paris)	13 (dont 1 poste offert par la Ville de Paris)	38
dossiers demandés			2 786 (dont 2512 par Internet)
candidats inscrits	1 526	186	1 726
candidats présents	938 61,46 %*	147 79,03 %*	1 085 63,60 %*
candidats admissibles	136 1,45 %**	43 29,25 %**	179 16,5 %**
candidats admis	25 2,67 %**	13 8,16 %**	38 3,5 %**
liste complémentaire	7 0,75 %**	0	7 0,65 %**

* Ces pourcentages sont calculés par rapport aux candidats inscrits.

** Ces pourcentages sont calculés par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours, les candidats étant comptabilisés présents lors de la dernière épreuve de chaque concours.

Évolution du concours d'État depuis 1993

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999
postes offerts	70	47	42	31	19	22	15
candidats inscrits	842	1 152	1 416	1 628	1 780	2 681	2 155
soit par rapport à l'année précédente	–	+ 36,8 %	+ 22,9 %	+ 14,9 %	+ 9,37 %	+ 50,6 %	- 19,6 %
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %	3,2 %	6,82 %	7,3 %

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
postes offerts	34	36	36	52	41	35
candidats inscrits	1 419	1 562	1 270	1 352	1 520	1 706
soit par rapport à l'année précédente	- 34,1 %	+ 10,1 %	- 18,6 %	+ 6,3 %	+ 12,4 %	+ 12,2 %
pourcentage des internes inscrits	6,98 %	6,85 %	10,61 %	12,3 %	10,79 %	10,9 %

Épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

Concours externe

« Aujourd'hui, l'idée que le public participe à l'aventure scientifique ne saute pas aux yeux, à cause de l'évidence trompeuse du fossé grandissant entre science et public. »¹

Cette année encore, le nombre de copies jugées irrecevables relativement au niveau requis pour les fonctions de conservateur (qui impliquent des prises de responsabilités, la direction d'une équipe, des contacts avec des enseignants-chercheurs dans les bibliothèques universitaires, par exemple, ou avec des administrateurs de haut rang) a été important. Ces copies, sanctionnées par des notes éliminatoires, présentent des défauts rédhibitoires dont une maîtrise très insuffisante de la langue française, de graves fautes de syntaxe, des phrases non structurées (méconnaissance des règles les plus élémentaires de la ponctuation, succession de phrases nominales, style oral); l'utilisation d'expressions familières (« Les pontes détenteurs des clés du savoir ») ou d'un jargon emprunté aux sciences sociales, mais non assimilé, enfin, des fautes d'orthographe trop fréquentes. L'autre défaut majeur est l'ignorance des règles qui régissent l'exercice demandé: absence de plan, développement sans structuration logique, juxtaposition de remarques anecdotiques sans analyse. Enfin, les correcteurs ont été frappés par de nombreuses approximations et contre-vérités historiques, économiques ou scientifiques, sans doute dues à une grande méconnaissance des faits historiques, culturels, économiques et sociaux. Une copie attribue même la découverte de la Terre-Adélie à Couve de Murville. Dans une autre, Berlioz est considéré comme un pionnier de l'aviation !

Trop de copies stagnent par ailleurs dans une sorte de « marais » se situant au-dessous de la moyenne, entre 6 et 9. On déplore surtout dans ces copies une absence de démarche conceptuelle et une faible capacité d'abstraction. Une problématique très générale qui ne se fonde pas sur une analyse précise du sujet et qui conduit

souvent à des développements hors sujet est proposée. On peut regretter le manque d'approfondissement dans la réflexion: la majorité des copies reflètent un « état moyen de l'opinion » tel qu'elle s'exprime dans la presse et surtout à la télévision (des personnalités médiatiques comme Hubert Reeves ou Albert Jacquard sont souvent mentionnées). Pour illustrer leurs propos, bien des candidats ne parviennent pas à s'affranchir de l'événementiel, du fait divers et de l'anecdote. Ils alignent des exemples de vulgarisation et font une trop grande place à la science-spectacle. L'accumulation d'exemples de vulgarisation scientifique tient lieu de démonstration sans aucune analyse critique (Sciences en fête, la Main à la pâte, C'est pas sorcier, e=m6, Temps X, Archimède, l'Odyssée de l'espèce, etc. ainsi que les expositions de la Cité des sciences et de l'Industrie, les manifestations du Futuroscope...). La presse scientifique se réduit à la simple évocation de *Sciences et vie* et de *La Recherche*. Peu de candidats évitent les lieux communs: scientifiques menant une vie retirée du monde, entre le couvent et la secte, le savant fou irresponsable, l'apprenti sorcier... et très peu tentent une analyse de ces représentations sociales. Quant à l'implication du public dans l'aventure scientifique, les exemples sont choisis plutôt en raison de leur caractère sensationnel que de leur pertinence: le Téléthon, la Nuit des étoiles, le clonage, Solidarité sida, le drame du tsunami, les OGM...

Le sujet semble avoir déconcerté la majorité des candidats. On trouve de nombreuses copies qui paraphrasent longuement la citation proposée et développent des définitions lexicales élémentaires, sans jamais proposer de problématique. Ces définitions elles-mêmes sont parfois confuses et souvent superficielles: les candidats n'ont pas souvent détaillé et approfondi ce qui distingue la science de ses applications techniques et celles-ci de leur mise en exploitation industrielle. Un trop grand nombre de devoirs s'enferment donc dans la paraphrase et ne parviennent pas à dépasser la citation pour engager une réflexion sur d'autres termes liés au sujet: science et économie consumériste, science et idéologie, communauté scientifique et pouvoir politique, etc. Cette absence d'approfondissement, ce manque d'articulation du raisonne-

¹ Bernadette Bensaude-Vivant, *L'opinion publique et la science*, Les Empêcheurs de penser en rond, 2000.

ment, un manque de rigueur dans la construction de la composition caractérisent un nombre important de copies. Les « points de vue » sont le plus souvent juxtaposés et affirmés sans véritable argumentation. Il faut développer une réflexion qui progresse et qui s'approfondit, une pensée plus « dialectique » qui propose une problématique et véritablement « avance » dans l'analyse. C'est ce qui fait essentiellement le partage entre les copies au-dessus de la moyenne et les autres.

Les candidats ont pour beaucoup adopté le point de vue de l'auteur de la citation (selon lequel le public participe à l'aventure scientifique). Les copies les plus intéressantes sont celles qui ont su nuancer et analyser les relations entre science et public dans leur complexité. Par exemple, si la majorité des candidats expose la question de la diffusion de la connaissance scientifique au travers des différents media de vulgarisation, peu d'entre eux proposent une analyse plus fine des aspects spectaculaires, parfois démagogiques ou manipulateurs de ces entreprises de vulgarisation. De la même façon, si les questions éthiques sont à juste titre bien reliées au sujet, le poids que représente l'opinion publique à travers les comités d'éthique est souvent surévalué et là encore la plupart des copies restent superficielles. Toute aventure scientifique est ramenée aux progrès matériels (désir de sécurité, de confort, de modernité; retombées sur les traitements des maladies...), aucune place n'est faite (ou si peu) à la dimension intellectuelle de la science, à l'impact des résultats du travail scientifique sur la philosophie, à l'apport de la science au domaine des idées.

Peu de candidats ont su à la fois mettre le sujet en perspective, apporter un éclairage historique et développer une réflexion personnelle à partir d'exemples pertinents, diversifiés et analysés. Dès lors qu'une problématique acceptable était définie, un plan annoncé (et suivi), que le devoir était correctement rédigé, les copies ont reçu une note supérieure à la moyenne. Dans des compositions de qualité, toutes en nuance et subtilité, on a plaisir à trouver un développement construit s'appuyant sur une mise en perspective historique. Les meilleures copies ont notamment su distinguer recherche scientifique et culture scientifique ce qui permettait d'engager la réflexion sur des questions éthiques, idéologiques, politiques et économiques. Quelques très bonnes copies ont paru mériter des notes exceptionnelles.

Concours interne

« En toute occasion, nous devons nous souvenir de ce que, pour les Romains – le premier peuple à prendre la culture au sérieux comme nous –, une personne cultivée devait être quelqu'un qui sait choisir ses compagnons parmi les hommes, les choses, les pensées, dans le présent comme dans le passé. »²

La citation d'Hannah Arendt propose une conception riche et exigeante de la personne cultivée, ou même de l'homme de goût. La philosophe y insiste particulièrement sur l'importance du discernement et de la faculté de juger. Le sujet proposé ne portait pas sur la notion de culture en général. Il ne s'agissait pas de redéfinir la culture, mais de s'interroger sur le sens, la portée et les limites éventuelles de la proposition d'Hanna Arendt. Bien des copies se sont engagées à tort dans des développements beaucoup trop importants sur la culture en général en se contentant de questionner le titre du livre comportant la citation, *La crise de la culture*, mais en oubliant la substance du texte choisi.

S'il reste quelques copies dépourvues d'exemples, voire du moindre nom propre, y compris celui d'Hannah Arendt, la culture des candidats a paru plus nourrie que les deux années précédentes. La plupart connaissent l'auteur de la citation, une petite moitié a su trouver des œuvres d'auteurs latins. Reste que les arts dans une certaine mesure, mais surtout les sciences ont été négligés par les candidats. Qu'un Descartes ou un D'Alembert furent aussi des esprits scientifiques paraît oublié. Il fallait tenir compte aussi de ce qu'une même proposition émanant de Sénèque, de La Rochefoucauld ou d'Arendt ne peut avoir le même sens en raison du contexte et de la personnalité de celui ou de celle qui la formule.

Les défauts majeurs des compositions sont les suivants : une structuration insuffisante, une prégnance trop grande de l'actualité, une analyse insuffisante des divers termes ou expressions compris dans la citation, un développement trop centré sur le métier.

De trop nombreux candidats semblent écrire des phrases sans se soucier de leur cohérence globale. Une composition appelle un plan qui doit être annoncé clairement dans l'introduction, un développement équilibré de chaque partie, chacune exposant une argumentation nourrie de bonnes sources et enfin une conclusion. L'ensemble doit permettre d'exprimer une

² Hanna Arendt, *La crise de la culture*, 1954. Traduction française, Éditions Gallimard, 1972.

vision claire du sujet. Les citations sont choisies avec soin et montrent non seulement l'étendue des connaissances, mais le discernement. Au lieu de cela, les phrases s'enchaînent trop souvent sans liaison. Les paragraphes se succèdent et le correcteur est trop souvent perplexe sur la direction suivie, si direction il y a. Bien organiser ses idées, selon une démonstration clairement et rigoureusement conduite pose donc problème à nombre de candidats. De plus, certains ont manifestement du mal à bien gérer le temps imparti. Une part notable des plans ne sont pas assez construits en vue d'une démonstration, en ce sens qu'ils consistent en une juxtaposition de paragraphes, parfois judicieux considérés séparément, mais où on a du mal à discerner la progression d'une argumentation. On observe aussi de sérieux déséquilibres : par exemple, des introductions occupent plus du quart de la composition. En revanche, les conclusions sont trop souvent bâclées quand elles ne sont pas purement et simplement esquimées.

S'il n'était pas interdit de faire référence à certains événements d'une grande actualité pour les citoyens ou pour les professionnels des bibliothèques, il ne fallait non plus être trop long sur ces sujets. Les références à l'annonce de Google du projet de numérisation massive des fonds de bibliothèques et la réaction de la BNF ont pratiquement été envisagées en soi, sans souci de relier la question au sujet. Encore plus décalées par rapport à la citation sont apparues les allusions au vote sur le projet de constitution européenne. Les correcteurs attendent une certaine hauteur de vue et un certain détachement d'événements immédiats. La citation de 1954 aurait d'ailleurs dû inviter à cette prise de distance.

Chaque terme avait son importance et les correcteurs ont regretté des analyses partielles. Le mot « compagnon » a été trop peu souvent analysé. Encore plus rarement, le « en toute occasion » qui commençait la phase et lui donnait une portée permanente. Quelques candidats se sont interrogés sur la référence aux Romains. D'autres candidats n'ont pas perçu que « personne cultivée » était l'expression clé de la citation. Le triptyque « hommes, choses, pensées » n'a fait l'objet que de rares analyses alors que « le présent comme le passé » a été mieux commenté. D'autres n'ont pas su appréhender l'ensemble du texte, limitant leur réflexion et leurs développements à un seul aspect du texte d'Arendt.

Si l'on comprend parfaitement qu'une composition de concours interne soit nourrie des apports du métier exercé, en revanche ne traiter que des professionnels de la documentation ou en traiter trop longuement élude le sujet. Quelques copies ont consacré une partie entière aux métiers de bibliothécaires, conservateurs, hommes et femmes de culture qui doivent choisir leurs compagnons..., ce qui est tout à fait juste, mais le sujet demandait une vision plus large. Les facettes du métier de conservateur ou de bibliothécaire ont occupé trop de place dans plusieurs copies. Il y a là le signe d'un manque d'ouverture d'esprit doublé d'une conception étriquée de la personne cultivée. De surcroît ce sont trop souvent les seuls aspects techniques de la profession, au détriment des qualités scientifiques – en particulier l'investissement dans la formation des usagers ou la politique documentaire – qui ont été soulignés.

Ces insuffisances observées, il convient de souligner que les copies bonnes ou honorables ont été plus fréquentes cette année. Les correcteurs ont pu apprécier les copies qui présentaient une véritable analyse de la citation et apportaient des arguments précis à leurs développements. En suivant Hannah Arendt, la personne cultivée se réfère à un système de valeurs qui permet de juger les œuvres, les événements marquants et les hommes-compagnons. La culture se présente ainsi comme une norme sociale ; elle permet d'agir grâce à ce principe de choix et de sélection. Il était pertinent de chercher à comprendre la référence donnée aux Romains plutôt qu'aux Grecs. Les Romains pensaient la culture comme l'agriculture – plusieurs candidats l'ont bien noté –, une culture d'enracinement, alors que la culture grecque dans plusieurs de ses manifestations peut être qualifiée d'arrachement...

S'interroger sur le passé et le présent, sur les différences qu'il peut y avoir à choisir ses compagnons à ces deux moments était essentiel. Le contexte de l'après-guerre pouvait être évoqué pour montrer l'absence de discernement de personnes que la citation ne permet pas de qualifier de personnes cultivées alors qu'elles ont été éduquées aux meilleures sources de la culture. La personne cultivée se soucie aussi de construire l'avenir ; elle a donc une capacité à dépasser le passé et le présent : on met en évidence une limite de la citation et certains candidats – trop rares – ont su bien exprimer l'aventure scientifique et dire ce qu'est la culture scientifique. Remettre en cause les idées et les schémas

du passé constitue un moyen de faire progresser l'humanité toute entière. Enfin il était intéressant de dire qu'on ne pouvait pas choisir ses compagnons sans s'être soi-même un peu trouvé: ainsi le *cogito* de Descartes invite à penser par soi-même.

Rappelons *in fine*, la nécessité d'une maîtrise de la langue française. Il reste encore trop de copies qui recourent au style oral ou radiophonique; ce niveau de langue s'avère inapproprié pour la composition demandée aux candidats. Il

n'est pas normal non plus de buter sur le nom ou le prénom de l'auteur de la citation proposée. Mais ce sont le registre verbal et la conjugaison qui occasionnent les fautes les plus graves: certains candidats, qui utilisent l'inversion du sujet, oublient systématiquement d'accorder le verbe lorsque celui-ci est au pluriel, l'emploi de l'infinitif au lieu du participe passé n'est pas rare. Ces erreurs ont pénalisé des copies par ailleurs honorables.

Données chiffrées 1993-2005 pour le concours interne

Composition

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	85	44	56	55	183	153	97	107	134	164	164	186
nombre de présents	72	36	46	50	147	114	78	84	112	128	139	147
copies blanches	0	0	1	1	5	0	0	1	0	0	5	8
moyenne	8,63	9,28	9,07	8,63	8,65	8,18	8,67	8,68	8,44	8,89	8,38	8,38
note mini	4	4	4	5	3	2	1	5	5	4	4	4
note maxi	14	16	17	16	15	13	16	15	14	15,5	13	15,5
notes éliminatoires	4	1	1	0	9	2	5	5	0	1	1	7

Note de synthèse

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	85	44	56	55	183	153	97	107	134	164	164	186
nombre de présents	77	39	48	51	152	118	81	90	118	135	144	149
copies blanches	3	1	1	1	4	4	2	5	3	3	7	2
moyenne	9,18	9,31	9,21	8,64	7,09	7,28	7,87	6,48	7,98	7,83	8,19	7,95
note mini	1	4	3	0	1	1	2	1	1	1	1	1,5
note maxi	16,5	16	15	15	15	15	13	12,5	16	15	16,5	16
notes éliminatoires	5	2	2	1	7	10	5	16	21	19	15	29

Données chiffrées 1993-2005 pour le concours externe

Composition

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	1067	1372	1572	1725	2498	1994	1318	1452	1136	1188	1356	1526
nombre de présents	836	945	1127	1097	1406	1116	738	883	737	807	850	938
copies blanches	9	19	15	22	22	26	13	28	0	18	16	16
moyenne	7,98	7,83	8,14	7,56	8,23	7,85	8,36	8,28	8,21	8,13	8,1	8,06
note mini	1	0	1	0	0	1	1	0,5	1	1	0,5	0,5
note maxi	17	18	16	16	17	19	17,5	17	17	18	18	17
notes éliminatoires	68	96	80	87	81	107	56	59	89	100	115	149

Note de synthèse

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	1067	1372	1572	1725	2498	1994	1318	1452	1136	1188	1356	1526
nombre de présents	856	965	1169	1145	1496	1174	777	916	781	834	871	969
copies blanches	13	12	22	27	56	37	32	32	42	27	19	26
moyenne	8,55	8,55	8,55	8,21	8,62	8,09	7,92	7,8	7,86	8,15	8,65	8,51
note mini	1	1	1	0,5	0	1	0	0	0	0,5	0,5	0
note maxi	17	17	18	18,5	17	15	17	17	17	16	17	18
notes éliminatoires	42	41	84	87	106	107	71	114	87	73	80	118

2 — Note de synthèse

Concours externe

Cinq options sont proposées aux candidats externes :

- lettres et arts ;
- sciences humaines et sociales ;
- sciences juridiques, économiques et politiques ;
- sciences de la nature et de la vie ;
- sciences exactes et techniques.

L'exercice, il faut le rappeler, correspond à un genre défini avec une méthode éprouvée. Il n'est donc pas inutile de reformuler inlassablement les mêmes recommandations.

- Le plan

Présenté clairement dans l'introduction, il doit être respecté dans le développement. Le plan choisi et son développement sont établis en fonction des éléments recueillis à partir d'une lecture attentive du dossier et constituent une réponse au sujet ou une explication du titre du dossier. La note de synthèse doit prendre en

compte tous les documents proposés. Il faut rappeler à cet égard que le recours à des références ou documents extérieurs au dossier n'est pas permis.

- Le développement

Il doit impérativement ne pas excéder quatre pages, même si des considérations de taille d'écriture peuvent assouplir un peu cette contrainte et ne pas forcer le candidat(e) à changer leur façon d'écrire le jour du concours. L'obligation de se cantonner aux quatre pages prescrites est une donnée essentielle de l'exercice pour obtenir les deux qualités primordiales de la note de synthèse : brièveté et concision. Il est ainsi inutile de multiplier les exemples. Le développement doit répondre aux attentes du ou des lecteurs au(x)quel(s) est destinée la note de synthèse. Ceux-ci doivent sans peine, à partir de l'introduction, suivre la logique choisie par le rédacteur de la note pour présenter la meilleure formule de condensé du dossier. Cette logique, donnée primordiale pour la cohérence de la note de synthèse, suppose à la fois une organisation et une pondération des documents proposés. Cet ordre interne n'est pas seulement le résultat de la lecture initiale du dossier et de la prise de notes qui l'accompagne, il l'est aussi

d'une culture générale personnelle où se mêlent les connaissances fondamentales acquises durant les études, la curiosité pour tel ou tel champ du savoir et l'intérêt porté aux problèmes contemporains, quelle que soit l'option choisie.

– La conclusion

Elle ne doit pas seulement apporter une réponse à la question soulevée au début de la note de synthèse, elle peut aussi envisager, brièvement, des perspectives capables de prolonger ou de relancer le débat.

– La présentation matérielle

En fonction de la concision nécessaire et attendue, la présentation matérielle doit être soignée et l'expression doit être un modèle de précision et de rigueur. Le vocabulaire, notamment, ne doit pas être approximatif ou impropre. Les phrases doivent être courtes. Le style doit être clair, sans concession au langage parlé et avec une attention primordiale portée à l'orthographe et à la ponctuation. Cet exercice, plus que tout autre, impose une maîtrise du temps imparti afin de traiter également toutes les étapes de la note de synthèse, de ne pas sacrifier la conclusion et de se donner, impérativement, un temps de relecture. Cela signifie qu'il faut préparer spécialement cette épreuve en effectuant dans l'année de préparation des entraînements spécifiques. Il ne suffit pas de lire des manuels exposant la méthode, il faut la pratiquer et s'imposer la même durée de préparation que celle du concours. Il faut aussi se tenir au courant, par la lecture d'ouvrages et de revues, des débats du moment.

Lettres et arts

Dossier sur « Le cinéma et le réel »

Les meilleures copies se distinguent par la capacité du candidat à identifier les idées de chacun des textes qui vont permettre de construire une vraie problématique autour des rapports entre le cinéma et le réel, sans accorder une place excessive à des éléments de réflexion connexes ou secondaires par rapport au sujet de la note, tels que les rapports entre le cinéma et les autres arts ou la question ontologique de l'essence du réel ou encore celle de la réception d'une œuvre d'art par son public.

Les meilleurs candidats ont su donner à ces éléments leur juste place dans un devoir structuré autour du sujet de l'épreuve. Ils ont su utiliser les textes pour leur valeur historique en veillant à contextualiser leur interprétation.

Trop de copies révélaient une inculture grave : celle-ci a entraîné de nombreuses confusions entre la notion de « réel » et les possibilités ouvertes par la « technique ». Mais elle a aussi poussé certains candidats à transformer André Bazin en Hervé Bazin, et Walter Benjamin en Benjamin Walter. Or les candidats devraient savoir que si corriger une erreur dans un sujet n'est pas interdit, introduire des confusions aussi grossières les pénalisent gravement. Il n'est pas exclu, dans certains cas, que cette confusion ait même été faite par inadvertance, au fil de la plume...

Les bonnes copies, par contre, répondaient tout à fait aux exigences de l'exercice et ont permis aux correcteurs de mesurer à quel point cette épreuve est discriminante.

Sciences humaines et sociales

Dossier sur « L'identité européenne »

Tout d'abord, une partie des candidats éliminés l'ont été dans la mesure où ils n'ont pas su respecter les consignes de synthèse qui leur avaient été données ; par ailleurs et à l'inverse, une ou deux copies se sont révélées beaucoup trop « légères » et n'ont pu donc être retenues. Dans leur majorité, les candidats ont fait preuve d'une écriture convenable, non sans parfois cependant un certain nombre de fautes d'orthographe difficilement acceptables. Plus rares ont été ceux qui se sont efforcés de faire un plan permettant de suivre la progression de la réflexion : beaucoup d'entre eux présentent davantage un catalogue qu'une note de synthèse véritable. Dans bien des cas, il est également fait de façon insuffisante référence aux textes : on relève ainsi souvent des paraphrases sur ces derniers et de façon générale une absence d'esprit de synthèse. Les textes mettent souvent « du temps » à apparaître. On relève enfin quelques grosses erreurs historiques, parfois assez surprenantes, comme c'est le cas pour l'une d'elles qui porte sur la Révolution française. Introductions et conclusions varient également beaucoup selon les copies.

On pouvait craindre enfin, que venant peu de temps après le referendum sur la Constitution européenne qui a passionné les électeurs, une telle épreuve n'ait été marquée du sceau de ces débats et parfois de ces polémiques. Mais tel n'est pas le cas : dans leur majorité, les candidats ont su – et il faut s'en féliciter – se préserver et se tenir à distance d'une actualité bien présente. Faut-il y voir une certaine prudence de leur part ? Quoi qu'il en soit, ils ont su, pour la plupart, conserver toute la dis-

tance nécessaire avec un sujet fortement marqué par l'actualité.

Sciences juridiques, économiques et politiques
Dossier sur « L'insécurité : prévention et répression »

De nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à hiérarchiser et à organiser les idées du dossier sans tomber dans des présentations caricaturales.

Le thème retenu cette année semble avoir poussé certains candidats, comme l'an passé, à traiter le sujet à la manière d'une dissertation sur un fait de société et, de ce fait à élaborer des développements moralisateurs au lieu d'aborder les documents proposés sous l'angle strictement juridique. Plus généralement, beaucoup de candidats ont du mal à évaluer l'importance relative des textes. De plus, sur un sujet aussi sensible, certains candidats n'ont pas hésité à se lancer dans des considérations relevant plus du « politiquement correct » que d'une analyse objective des documents. La problématique et la mise en perspective sont trop souvent absentes des copies.

De fait, un grand nombre de copies comprenait des digressions, des ajouts ou des commentaires. Comme toujours, certains textes du dossier n'ont, parfois, presque pas été exploités et les candidats ne s'y sont pas assez référés. Pour d'autres documents, la vision historique a été rendue simpliste à l'extrême.

Il convient de souligner à l'attention des futurs conservateurs la nécessité de savoir rédiger d'une manière claire, concise et sans fautes d'orthographe, et de rappeler aux candidats qu'ils écrivent pour être lus et, donc, de soigner leur écriture. Certaines copies se caractérisent malheureusement par une insuffisance grave de la maîtrise de la langue française : dans quelques cas, outre l'orthographe inconvenante, le style erratique et le vocabulaire approximatif entraînent la compréhension du texte.

Du point de vue de la forme, des candidats n'ont guère respecté les caractéristiques de l'épreuve, notamment les contraintes de longueur du devoir. Cette consigne est très forte et sa non-observation est de nature à elle seule à imposer une note éliminatoire si elle n'est pas respectée.

Sciences de la nature et de la vie
Dossier sur « Les cellules souches »

Le sujet était difficile, mais les documents (tous de type « vulgarisation ») étaient clairs et

facilement compréhensibles. Encore fallait-il relever les points essentiels. Or beaucoup de candidats ont, par exemple, mal présenté (ou mal compris) l'importante distinction entre « cellules souches embryonnaires » et « cellules souches adultes ». La plupart des copies sont de vraies « notes de synthèse ». Leur faiblesse principale est une vision superficielle des choses. Ainsi, beaucoup de candidats font une regrettable confusion entre ce qui est à l'état de projet et ce qui est déjà en pratique.

Un petit nombre d'impétrants s'est manifestement fourvoyé soit en produisant une note ultra-courte (une ou deux pages), soit en rédigeant une sorte de dissertation, complètement hors de propos.

La forme a été d'une qualité très variable, même si les plans choisis étaient le plus souvent corrects. Le style était souvent lourd et gauche, loin de la fluidité requise pour ce genre de texte.

La syntaxe était en général correcte, mais l'orthographe parfois maltraitée : jusqu'à 14 fautes ou incorrections diverses.

La grande majorité des copies a respecté la longueur impartie. On trouve cependant des documents d'une longueur inacceptable (6 à 10 pages).

Sciences exactes et techniques
Dossier sur « Les astéroïdes géocroiseurs »

Les notions scientifiques ou techniques exprimées dans les documents du dossier étaient assez simples et accessibles à tout honnête citoyen ; dans l'ensemble elles furent assez bien comprises. Cependant l'insuffisance de connaissances scientifiques de certains candidats les a conduits à faire des erreurs ou des contresens importants et/ou à rester très vagues. Le principal défaut concernant l'exploitation du dossier est l'ajout d'idées personnelles qui n'y figurent pas, ce qui conduit très vite le candidat au « hors sujet ».

Aucun plan ne fait preuve d'originalité ni de réflexion approfondie, seize copies n'en annoncent pas. Les candidats ont parfois du mal à équilibrer leur devoir : introductions parfois trop longues, parties inégales et conclusion très souvent superficielles.

Certains candidats ont du mal à construire leur texte : on trouve le plus souvent une juxtaposition des idées. Les phrases sont parfois trop longues, et, à l'inverse, certains candidats font un paragraphe pour chaque phrase. Le style de certaines copies devient télégraphique en fin de devoir. La longueur demandée, modulée selon la taille de l'écriture, a été respectée par les deux

tiers des candidats seulement; on note quatre devoirs trop courts et six trop longs, dont un de sept pages.

Nous lançons l'an dernier un cri d'alarme au sujet de l'orthographe que nous renouvelons cette année: treize copies comportaient plus de cinq fautes dont certaines inadmissibles à ce niveau. On a trop souvent à déplorer un manque de respect flagrant pour la langue écrite; beaucoup trop de candidats se contentent d'un langage oral phonétiquement couché sur le papier. Rappelons aussi que la langue française écrite comporte des accents, et qu'une copie avec trente-deux fautes d'accents est très pénible à lire, surtout quand s'y ajoutent vingt-neuf fautes d'orthographe!

Il est navrant de constater que certains candidats négligent la préparation à l'épreuve de note de synthèse et ne prennent pas connaissance des rapports de jury des concours antérieurs. Le choix de l'option sciences exactes et techniques n'est pas réservé à des candidats particulièrement doués pour une de ces disciplines, mais il exige une culture scientifique de base, que tout honnête citoyen peut acquérir en lisant régulièrement des revues de vulgarisation scientifique. On ne saurait trop recommander aux futurs candidats ce genre de lecture pendant leur année de préparation au concours.

**Concours externe
résultats de la note de synthèse**

nombre d'inscrits	1 526
nombre de présents	969
nombre de copies blanches	26
moyenne	8,51
note mini	0
note maxi	18
nombre de notes éliminatoires	118
Lettres & arts	
nombre d'inscrits	610
nombre de présents	390
nombre de copies blanches	13
moyenne	8,61
note mini	1,5
note maxi	16
nombre de notes éliminatoires	37
Sciences humaines & sociales	
nombre d'inscrits	559
nombre de présents	370
nombre de copies blanches	10
moyenne	8,15
note mini	0
note maxi	17
nombre de notes éliminatoires	54

Sciences juridiques	
nombre d'inscrits	208
nombre de présents	105
nombre de copies blanches	0
moyenne	9,41
note mini	1
note maxi	18
nombre de notes éliminatoires	9
Sciences de la nature et de la vie	
nombre d'inscrits	102
nombre de présents	70
nombre de copies blanches	3
moyenne	8,42
note mini	2
note maxi	17,5
nombre de notes éliminatoires	15
Sciences exactes & techniques	
nombre d'inscrits	47
nombre de présents	34
nombre de copies blanches	0
moyenne	8,57
note mini	1,5
note maxi	14,5
nombre de notes éliminatoires	3

Concours interne

Dossier: « La directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information et les bibliothèques »

Le sujet du dossier était un sujet d'actualité. En effet, le Parlement a examiné en décembre 2005 le projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), qui transpose dans le droit français la directive européenne du 22 mars 2001. Les textes choisis recouvraient les débats de la profession de ces dernières années.

Le jury attendait donc que les candidats présentent, dans une copie organisée, les grandes lignes des différents textes législatifs, et rendent compte des débats, des réactions et des propositions autour de la transposition en droit français de la directive européenne.

Le sujet demandait une analyse précise des idées principales et secondaires. La rigueur s'imposait dans la présentation des textes juridiques. Or, dans bon nombre de copies, un traitement imprécis des grands principes de la directive européenne et de la transposition dans le droit français a donné au jury une impression de confusion pouvant aller jusqu'à des erreurs d'interprétation.

L'exercice de la note de synthèse est trop souvent compris comme une succession de résumés, sans réelle mise en perspective et sans même dans certains cas poser de problématique. Là encore, une impression de confusion va donc dominer, et même si le candidat montre qu'il a lu tous les textes, il se fera sanctionner si son devoir n'est pas organisé autour d'une problématique et d'un plan.

Le jury note enfin le manque de rigueur de quelques copies: manque de soin apporté à l'écriture, expression parfois maladroite. Quelques copies ne sont pas terminées, sans doute par manque de temps.

La gestion du temps est pourtant primordiale pour l'exercice de la note de synthèse. Il est très important que les copies présentent une introduction avec annonce de plan, un développement hiérarchisé et une conclusion ouverte sur les débats du dossier. Les bonnes copies, d'ailleurs, présentaient toutes ces qualités.

3 — Traduction

Cette épreuve ne concerne que les candidats au concours externe: il faut rappeler que, s'ils choisissent une deuxième langue lors des épreuves d'admission, celle-ci doit être différente de celle de l'épreuve d'admissibilité.

Par ailleurs, l'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour les langues modernes et l'utilisation d'un dictionnaire bilingue est autorisée pour les langues anciennes.

Anglais

Le texte provenait de *Fascination* de William Boyd. L'action se déroule en France (références à la D.75 ou au « diabolo ») et met en scène un jeune garçon lors d'une de ses promenades à Varengeville. Si le premier paragraphe est une description poétique de la mer, d'autres passages sont nettement plus concrets, sans toutefois être plus faciles à comprendre et à traduire.

La bonne compréhension du texte nécessitait la bonne visualisation de la scène. La promenade à bicyclette d'Oliver (« freewheel ») était décrite avec précision: *up the sloping drive... turning down the farm lane to the road*. Une analyse serrée de la syntaxe était indispensable. De même, la description de la bicyclette était très détaillée: *canted over somewhat, but resolutely firm on its stand... the slightly elliptical version of it angled flat on the pavement*. La bonne visualisation ne pouvait se faire que grâce à l'analyse rigoureuse de la phrase. À cet égard, les mots les plus trompeurs sont souvent ceux qui semblent familiers. Ainsi de nombreux candidats ont pensé que « somewhat » (adverbe) était une variante de « something ». Cela a donné lieu à de nombreux contresens sur la phrase.

Pour ce qui touche au lexique, la vérification dans le dictionnaire doit être faite soigneusement. Ainsi, de nombreux candidats ont vérifié le verbe « collapse » (« to break into pieces ») sans vérifier « collapsible » qui signifie « pliant » et non « qui menace de s'effondrer ». Le jury a été très surpris qu'un nombre important de candidats traduisent « journey » par « journée ». Si l'émotion peut expliquer certaines fautes d'inattention, leur accumulation ne peut être que désastreuse.

Un autre point important: la question des temps. Le texte oscille entre récit singulier et

récit itératif. Le prétérit anglais permet l'un et l'autre. Le français est plus complexe en la matière et il était impératif de veiller à la cohérence temporelle du texte d'arrivée. Il va sans dire que des fautes de conjugaison (nombreuses notamment au passé simple), sont lourdement sanctionnées.

On insistera enfin sur la remise en français. De nombreux candidats, ayant pourtant bien compris le texte, n'ont pas eu la note qui aurait pu leur être attribuée en raison d'un manque de travail – peut-être par manque de temps – sur la formulation finale. Certains se sont en effet contentés d'une traduction calquée qui, si elle n'est pas véritablement fautive, n'en est pas moins maladroite. Une relecture attentive est donc impérative.

Le jury tient à souligner que la version est un exercice très technique où les progrès peuvent être sensibles et rapides pour peu que l'on s'entraîne régulièrement. C'est à la fois un exercice de rigueur (analyse grammaticale et analyse contextuelle préalables) et un exercice de style : le texte d'arrivée doit être écrit dans un style fluide et précis. Cette année encore, le jury a pu lire des traductions possédant toutes ces qualités. Il tient à en féliciter les auteurs.

Allemand

Le texte était un extrait du recueil de nouvelles *Liebesfluchten* de Bernhard Schlink.

Il ne présentait pas *a priori* de réelles difficultés lexicales, en dehors de deux phrases un peu plus difficiles dans le troisième paragraphe, mais qui ont été bien négociées par un certain nombre de candidats.

Il impliquait néanmoins une bonne connaissance de l'utilisation des temps en allemand, et *a fortiori*, en français. C'était l'une des difficultés essentielles. Il s'est avéré qu'un certain nombre de candidats n'en avaient pas la maîtrise, ce qui a été très préjudiciable à la traduction.

Par ailleurs, pour bien comprendre le texte, il fallait avoir une connaissance minimale du contexte historique du changement de mentalités intervenu dans les relations Est-Ouest après la Chute du Mur. Le récit fait allusion à une expérience que le narrateur situe en 1986 à Berlin, mais décrite avec la connaissance des événements ultérieurs et des modifications engendrées dans les comportements.

Les notes révèlent de grandes disparités : pour un total de 104 copies, 38 sont excellentes

et se situent entre 15 et 19 ; 16 ont un niveau satisfaisant entre 11 et 15 ; 30 se situent entre 5 et 11 ; 20 n'atteignent pas 5.

Espagnol

Le texte était un article de Rosa Montero « *Almuerzo para ratas* » tiré du journal *El País*. L'article évoque la nostalgie éprouvée par qui voit se dégrader la valeur sociale des bibliothèques privées dont personne ne veut hériter et dont on ne perçoit plus l'utilité face aux nouvelles technologies.

Le texte ne comportait pas de vocabulaire spécialisé ni de difficulté insurmontable pour des candidats connaissant la langue. Une bonne partie des copies se situe dans une zone moyenne où contresens, faux sens et approximations contribuent à grever les possibilités d'atteindre de meilleurs résultats. Quelques copies sont au-dessus du lot avec un français correct parfois élégant. À l'opposé un certain nombre de copies sont nettement insuffisantes avec une abondance de fautes incompréhensibles compte tenu de l'usage du dictionnaire. Encore une fois l'aptitude à comprendre le texte et la maîtrise du français sont les conditions indispensables pour réussir l'épreuve.

Italien

Le texte proposé – extrait d'un roman de l'écrivain Beppe Fenoglio – ne présentait pas de difficultés particulières, ni pour le vocabulaire, ni pour la syntaxe. Les traductions des candidats étaient généralement correctes et d'un bon niveau. Cependant le jury a remarqué que certaines copies étaient incomplètes : omission du titre, du nom de l'auteur et parfois de phrases entières. En outre, on attire l'attention des candidats sur le fait que les erreurs de français sont systématiquement sanctionnées. En effet, cette année encore, le jury a constaté dans certaines copies des fautes d'orthographe, des erreurs de conjugaison, un usage fantaisiste des temps verbaux et surtout une méconnaissance de l'usage du subjonctif. On ne saurait trop conseiller aux candidats de relire attentivement leur copie pour éviter ce type d'erreurs.

Pour ce qui est du vocabulaire, des mots tels que *carrozzella*, *forestieri*, *commuovere*, *però*, devraient être connus et ne pas causer des difficultés de traduction. Par ailleurs un usage aver-

ti du dictionnaire devrait permettre de les traduire aisément. Il en est de même pour les expressions idiomatiques utilisées par Fenoglio dans le passage proposé (*faceva delle buone mattinate al treno, ha studiato un buon sistema, devo combinare in maniera che, lavorare sotto gli altri*). Le calque systématique est rarement efficace.

On note enfin, malgré le bon niveau général, un certain nombre de contresens récurrents, étonnants dans la mesure où ils ne sont pas dus à des difficultés linguistiques particulières; une simple analyse de la phrase aurait permis aux candidats de remarquer qu'ils étaient en contradiction flagrante avec le contexte. Par exemple, tous les verbes qui se réfèrent au protagoniste sont conjugués à la troisième personne du singulier, la première personne n'est utilisée que pour le discours direct. Pourtant, dans de nombreuses copies, *incontrò* a été traduit par « je rencontrais » au lieu de « il rencontra ». À ce propos, on rappelle aux candidats qu'une lecture attentive et approfondie du texte de départ est fondamentale pour la traduction et peut éviter de trébucher sur des lacunes ou incertitudes dans la maîtrise de la morphologie.

Latin

La version proposée – tirée du passage des *Annales* de Tacite relatant la campagne en Germanie contre Arminius – présentait sans doute certaines difficultés de compréhension. Toutefois, le nombre de candidats qui n'ont pu maîtriser l'épreuve dans le temps imparti semble étonnamment élevé: environ un tiers des candidats ont rendu des copies inachevées, sanctionnées par des notes inférieures à 5. La longueur de certaines phrases semble aussi avoir déconcerté nombre de candidats, qui, en exagérant souvent la complexité, n'ont pas su en comprendre la structure. Le piège que constituait le mot *vinctae*, appliqué aux légions romaines dans un contexte de revers militaire, a rarement été évité, la plupart des copies faisant confusion avec *victae*. Dans une phrase où la ponctuation pouvait poser problème, rares aussi sont les candidats qui ont su rétablir le sens avec exactitude.

Le niveau des copies est dans l'ensemble assez moyen. Quelques-unes, notées au-dessous de 7, sont quasi-inintelligibles; un grand nombre accumule les contresens. À la différence de l'an dernier, où le texte proposé avait donné lieu à quelques très bonnes traductions, les notes au-

dessus de 14 sont rares (un 14, un 15 et deux 16) dans ce paquet de copies.

Comme les années précédentes, cette épreuve fait apparaître de grandes disparités entre les candidats, quant au niveau de latin, mais aussi dans l'expression en français, dont la maîtrise reste souvent insuffisante.

Grec

Cette année, quatorze candidats ont composé. Le texte proposé était un passage de la tragédie *Antigone* de Sophocle (v. 170-191). Créon, entrant en scène, est le nouveau chef de Thèbes. Il évoque le duel fratricide d'Étéocle et Polynice, les fils d'Œdipe, et livre son « programme » pour redresser la situation d'une cité éprouvée par ces luttes. Il soutient en particulier que l'intérêt de l'État doit primer sur les sentiments personnels.

On sait que la poésie effraie généralement davantage les candidats que la prose. Mais en l'occurrence l'histoire était en principe bien connue, ce qui aide évidemment à comprendre le texte. Et de fait un tiers des candidats ont su proposer de bonnes traductions. Quelques remarques toutefois s'imposent, certaines générales, d'autres propres à ce texte.

D'abord, rappelons-le, une version, quelle que soit la langue de départ, est au bout du compte une épreuve de français. Sans revenir sur les fautes d'orthographe et de syntaxe, encore trop nombreuses dans les copies, il convient d'insister sur la nécessité d'éviter les non-sens. Deux copies en particulier n'offraient aucune signification claire, même fautive. Et ce, sur pratiquement l'ensemble du texte. En outre, lorsqu'une difficulté surgit qui paraît d'abord insurmontable, le meilleur moyen d'en venir à bout est encore de passer momentanément par-dessus et de finir de lire le texte: souvent le sens général du passage, l'ordre des idées, la progression du raisonnement permet de saisir le sens de l'expression qui posait problème. Mais en aucun cas il ne faut omettre de la traduire. Et encore moins écrire n'importe quoi. Au pire, il convient de proposer une traduction qui, du point de vue du texte français ainsi composé, présente un sens satisfaisant. Qui sait? avec un peu de chance la traduction proposée pourrait ne pas tomber si loin du sens attendu. À tout le moins l'écueil du non-sens sera de la sorte écarté.

Mais le mieux est bien évidemment de saisir le texte dans le détail, ce qui passe, dans le cas

d'une langue ancienne, par une analyse morphologique et syntaxique précise. Par exemple, au vers 180, la forme *tou* sans accent n'est pas le génitif de l'article, mais l'équivalent de *tinós*, génitif de l'indéfini *tis*, ici employé comme adjectif et portant sur *phobou*. De plus, d'un point de vue syntaxique, la place du mot, après le substantif (*ek phobou tou*), marque bien qu'il ne peut s'agir que de l'enclitique. Au vers 187, on rencontre la forme *chtonos*, génitif du substantif *chtôn*. Ici, c'est le genre de cette « terre » qui devait retenir l'attention du lecteur. Le mot est en effet féminin, de sorte que c'est lui qu'il convient de reprendre au vers 190: Créon comprend bien que c'est sa patrie (*hè chtôn*) qui assure son salut (*hède estin hè sôizousa*). La métaphore qui suit n'a en général pas été comprise, bien qu'elle soit courante dans la poésie archaïque grecque: le pays est comparé à un navire sur lequel (*epi tautès, féminin encore*, car reprenant toujours *hè chtôn*) ses habitants font voile (*pleontes*); et pourvu que le bateau soit conduit avec succès (*orthès*), les soutiens sont assurés.

Reste que, dans l'ensemble, avec cinq copies sur quatorze notées au-dessus de la moyenne, dont deux de très bonne facture, et trois copies notées entre 8 et 9, les résultats de cette année sont satisfaisants.

Russe

Les candidats ont eu à traduire un passage des souvenirs d'Anna Tioutcheva – fille du poète Fiodor Tioutchev – consacré au salon littéraire des Karamzine à Saint-Petersbourg.

Le texte était rédigé en une langue plutôt soutenue (participes, métaphores). Il comportait aussi du vocabulaire courant, des mots concrets (se rapportant à l'ameublement).

Les résultats des candidats se répartissent à peu près comme à l'accoutumée: une bonne copie, une médiocre, une faible. Une copie a révélé une méconnaissance flagrante de la langue russe. Refaisons aux candidats quelques recommandations:

- la traduction doit être, si possible, précise et élégante (ne pas être trop littérale, ni trop s'éloigner du texte);
- le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre doivent être traduits;
- les copies ne devraient pas comporter de fautes d'orthographe (or, elles étaient présentes dans deux copies sur quatre).

Données chiffrées 1993-2005 pour le concours externe — Traduction

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	1 067	1 372	1 572	1 725	2 498	1 994	1 318	1 452	1 136	1 188	1 356	1 526
nombre de présents	864	969	1 189	1 168	1 523	1 196	795	938	781	845	884	990
copies blanches	1	0	11	1	3	8	7	6	42	4	3	6
moyenne	9,07	9,05	8,8	9,02	8,33	8,07	8,54	8,16	7,86	8,93	9,09	8,65
note mini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
note maxi	19	19	19,5	19	19	19	19,5	19	17	19	19,5	19
notes éliminatoires	179	156	260	236	345	333	201	264	87	191	203	219

**Concours externe
résultats de la traduction**

nombre d'inscrits	1 526	Italien	
nombre de présents	990	nombre d'inscrits	64
nombre de copies blanches	6	nombre de présents	42
moyenne	8,65	nombre de copies blanches	0
note mini	0	moyenne	9,02
note maxi	19	note mini	1
nombre de notes éliminatoires	219	note maxi	16
		nombre de notes éliminatoires	7
Anglais		Russe	
nombre d'inscrits	916	nombre d'inscrits	9
nombre de présents	576	nombre de présents	4
nombre de copies blanches	3	nombre de copies blanches	0
moyenne	8,45	moyenne	8
note mini	0	note mini	2
note maxi	18,5	note maxi	15
nombre de notes éliminatoires	139	nombre de notes éliminatoires	1
Allemand		Latin	
nombre d'inscrits	140	nombre d'inscrits	148
nombre de présents	103	nombre de présents	106
nombre de copies blanches	1	nombre de copies blanches	1
moyenne	9,95	moyenne	8,04
note mini	0	note mini	0
note maxi	18,5	note maxi	19
nombre de notes éliminatoires	20	nombre de notes éliminatoires	31
Espagnol		Grec	
nombre d'inscrits	225	nombre d'inscrits	24
nombre de présents	144	nombre de présents	15
nombre de copies blanches	0	nombre de copies blanches	1
moyenne	8,87	moyenne	8,93
note mini	0,5	note mini	1
note maxi	17	note maxi	18
nombre de notes éliminatoires	18	nombre de notes éliminatoires	3

Données chiffrées 1993-2005 — Épreuve de conversation avec le jury

Concours interne

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	30	17	18	20	27	6	26	26	35	42	41	43
nombre de présents	30	17	18	19	26	6	26	24	35	38	41	41
moyenne	10,46	7,94	9,28	9,05	10,58	9,66	10,84	9,18	10,2	10,45	8,97	10,49
note mini	4	3	6	3	6	0	3	4	4	4	2	5
note maxi	16	15	15	14	18	14	16	14	18	18	17	18

Concours externe

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	207	208	113	111	121	85	131	134	148	165	133	136
nombre de présents	203	203	109	106	111	81	123	129	142	158	126	130
moyenne	9,72	8,71	9,26	9,91	10,57	11,49	10,34	9,35	10,13	9,84	10,63	10,24
note mini	2	2	3	1	4	6	0	3	4	1	2	2
note maxi	17	18	18	17	18	18	18	16	16,5	17	18	19

Épreuves orales d'admission

Lors de la réunion d'admissibilité, le seuil d'admissibilité a été fixé à 57/100 pour le concours externe et à 47/100 pour le concours interne. 136 candidats externes et 43 candidats internes ont été retenus pour les épreuves orales. Par arrêté du 12 mai 2005, il y avait 25 postes offerts au concours externe dont deux offerts par la Ville de Paris et 13 offerts au concours interne dont un offert par la Ville de Paris.

1 — Conversation avec le jury

Les sujets différant pour chaque candidat, on ne peut que donner des indications générales sur le déroulement de l'épreuve et sur les attentes du jury qui sont nécessairement les mêmes chaque année.

Chaque candidat se voit remettre un texte dont la longueur n'excède pas une page et qui peut se réduire à une douzaine de lignes. L'indication de l'auteur, de l'origine du texte, de sa date – si elle est mentionnée – n'est pas à négliger. Mais si toutes ces données sont peu ou pas connues du candidat, il ne faut surtout pas les inventer car la compréhension et la signification du texte ne dépendent pas impérativement d'elles. Le temps de préparation est d'une demi-heure ; celui de la présentation du commentaire devant le jury est de dix minutes.

Cette durée doit permettre d'exprimer l'essentiel et d'organiser un exposé structuré à partir du texte proposé. Il est certain que ces textes sont très divers et qu'ils ne présentent ni les mêmes difficultés, ni le même intérêt. Les jurys en tiennent compte et apprécient la présentation qui en est faite. Un exposé clair, rigoureux, détaché de la lecture des notes, illustré d'exemples révélateurs d'une bonne culture générale, et empreint de conviction est toujours bien noté. Il n'en est pas de même des commentaires qui durent moins de cinq minutes ou se contentent de paraphraser ou résumer le texte. Là encore, le manque d'entraînement se fait cruellement sentir ainsi que la mauvaise utilisation du temps de préparation qui rend impossible la rédaction de bout en bout du commentaire et oblige à se contenter d'un plan bien structuré,

démonstratif, avec un soin particulier pour l'entrée en matière et la conclusion.

À la fin de l'exposé, les questions du jury portent en général sur des points particuliers du texte, dans un souci d'éclaircissement, d'approfondissement ou de correction. L'entretien s'évade ensuite du texte et porte sur d'autres sujets. Il est fréquent d'interroger les candidats sur leur cursus universitaire, sur leur expérience professionnelle, s'ils en ont une, sur les stages qu'ils ont accomplis en relation avec le concours qu'ils présentent, sur leur motivation et sur leurs projets d'avenir. La présence, dans chaque commission d'oral, de conservateurs et d'universitaires permet d'équilibrer la mesure des savoirs et celle des qualités professionnelles que l'on pressent de la part des candidats promis – pour ceux qui seront admis – à devenir des collègues à la fin de leur formation.

Les meilleurs candidats ont su comprendre le texte, l'analyser et présenter un exposé organisé en insistant sur ce qu'ils considéraient comme essentiel ou important dans son contenu. Lors de l'entretien, les diverses commissions d'oral ont apprécié de rencontrer des personnes cultivées et impliquées dans leur projet professionnel. À l'inverse, elles ont, dans leur ensemble, déploré les lacunes de candidats qui ont oublié l'histoire, la géographie, la littérature et l'art, ou qui ne connaissent pas la ville et la région où ils vivent, étudient ou exercent une profession. Dans ce cas, l'entretien peut devenir périlleux pour les candidats puisque toute question du jury posée en guise de rattrapage risque de rester sans réponse faute de connaissances ou de curiosité suffisante vis-à-vis des événements du monde extérieur et de la vie quotidienne.

Cette conversation impose de la part des candidats non seulement un maniement correct de la langue française mais aussi des réponses construites et argumentées qui donnent lieu à un véritable entretien et non à une série de questions formulées par des membres du jury à la recherche d'un dialogue difficile ou sans consistance.

L'épreuve de conversation, qu'il s'agisse de la présentation d'un texte ou de l'entretien avec le jury, impose une préparation minutieuse de la part des candidats qui auraient tort de s'en

remettre à leurs capacités d'improvisation au moment de l'épreuve. Elle impose aussi une lecture assidue des journaux les mieux informés ainsi qu'un esprit critique en éveil.

2 — Langue

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pendant la préparation, tant à l'externe qu'à l'interne.

Le jury attend du candidat externe qu'il fournisse, en guise d'introduction, une présentation du document, un résumé ainsi qu'un commentaire de celui-ci et éventuellement, une réaction personnelle. L'épreuve se déroule dans la langue choisie.

Le jury attend du candidat interne une traduction précise du passage délimité dans le document, une présentation en français de celui-ci et une conversation, également en français, qui partira du texte, mais qui pourra aborder d'autres sujets.

Anglais

En premier lieu, il faut rappeler l'importance du respect des consignes. Les candidats externes reçoivent un texte, généralement tiré de la presse anglophone de l'année. Il leur est demandé de le présenter rapidement (nature, date, source, etc.), de le résumer, puis de le commenter, avant, éventuellement, d'exprimer une réaction personnelle. Le jury attend donc que ces trois étapes soient respectées. En matière de commentaire, les candidats sont censés porter un regard critique sur le texte : se veut-il objectif ou ne présente-t-il qu'un point de vue ? La présentation des arguments est-elle convaincante ? Pourquoi ? Quelle question plus générale est soulevée par l'auteur ? Il convient également de repérer ce que le document ne dit pas, à condition de dépasser le stade du constat pour s'interroger sur les raisons de ce non-dit. Cette démarche est d'autant plus fructueuse que les textes proposés contiennent souvent un implicite d'ordre culturel : les candidats qui ont su faire appel à leur connaissance du monde anglophone contemporain, et plus largement à leur culture, pour éclairer des éléments du texte ont vu leurs notes bonifiées.

En second lieu, le jury veut insister sur la dimension orale de l'épreuve et rappelle qu'une prononciation des phonèmes régulièrement fau-

tive, qu'une accentuation des mots souvent erronée et qu'une intonation fréquemment défaillante ne peuvent que pénaliser lourdement les candidats. Il apparaît donc indispensable de travailler à l'amélioration systématique et progressive de son anglais oral lorsque celui-ci est trop marqué par les spécificités de la prononciation du français, entre autres, oralisation de toutes les syllabes, accentuation de la dernière syllabe du groupe. En outre, on ne saurait réussir le commentaire à l'oral si, le jour de l'épreuve, on n'a pas pris la parole en continu (une quinzaine de minutes) depuis des années. Une fois de plus, seul un entraînement régulier constitue une préparation adéquate.

Enfin, la qualité linguistique doit être à l'unisson de la phonologie. On attend des candidats une syntaxe correcte et un lexique suffisamment riche pour exprimer leurs idées. En raison d'un vocabulaire trop limité, certains n'ont pu produire qu'un bref commentaire, que n'ont pas compensé des réponses tout aussi courtes aux questions du jury. Il est donc recommandé de lire régulièrement la presse anglophone afin d'élargir ses connaissances lexicales. Cette année encore, le jury a eu l'occasion d'écouter nombre de commentaires réussis, attestant tant d'une réflexion pertinente fondée sur une solide culture que d'une réelle maîtrise de l'anglais oral. La réussite à cette épreuve est par conséquent accessible à qui fournit les efforts requis.

Les examinateurs notent que certains candidats internes sont insuffisamment préparés à cette épreuve :

– ils n'ont visiblement ni lu de littérature en langue anglaise ni lu la presse anglo-saxonne pourtant facilement accessibles dans les fonctions qu'occupent la plupart des candidats ; nous vous rappelons que le *Guardian Weekly* propose toutes les semaines d'excellentes traductions d'articles tirés du *Monde*. *Le Courrier International* propose parfois une traduction en anglais (vocabulaire fourni) de certains de ses articles ;

– ils ne maîtrisent pas de technique de traduction alors que l'épreuve de traduction en anglais est spécifique de leur oral ; la traduction est trop souvent improvisée et approximative car faite au pied levé ;

– ils ne maîtrisent pas non plus la technique d'approche du texte (technique d'analyse ou de commentaire), étant entendu qu'une présentation du texte ne peut en aucun cas se résumer à une paraphrase rapidement ébauchée.

On peut également déplorer :

– l'attitude passive de certains candidats qui, une fois leur traduction terminée, attendent, les bras croisés, que les examinateurs leur posent des questions ; la troisième partie de l'épreuve s'intitule conversation en français et non interrogation de la part du jury. Il appartient donc au candidat d'organiser lui-même son commentaire afin que le jury ait la possibilité de lui poser des questions pertinentes ;

– un certain nombre de lacunes sur les pays anglo-saxons (un minimum de connaissances culturelles, civilisationnelles, politiques et autres s'imposent) ;

– le fait que certains candidats ne lisent pas le texte jusqu'au bout si la traduction ne termine pas le passage.

Le jury rappelle qu'il convient d'introduire brièvement (néanmoins intelligemment et de manière pertinente) le texte proposé pour l'étude. La traduction aura lieu soit après cette brève introduction, soit après l'analyse raisonnée du texte. Les meilleurs candidats ont d'ailleurs eu la bonne idée de présenter et justifier rapidement le passage à traduire. La conversation qui suivra ne pourra être laissée à l'initiative des examinateurs mais doit rebondir sur des réflexions faites par le candidat et qui incitent les examinateurs à approfondir et à aller plus avant.

Il est à signaler que seule une analyse fine des éléments du texte rendant compte de sa spécificité et des arguments mis en œuvre pour l'explicitation permettra au jury de noter la valeur de l'anglais (au niveau compréhension) du candidat. Pour ce, une simple énumération de lieux communs ne peut suffire. Il convient de dégager les lignes de force du texte et la problématique qu'il soulève. Il faudra prendre le recul nécessaire par rapport au document étudié et proposer une analyse bien articulée : l'exposé doit avoir une logique interne et cohérente résultant d'une organisation rhétorique laissée à la discrétion du candidat en fonction des éléments du texte et de ce qu'il souhaite en faire.

On attend donc des candidats qu'ils aient nourri leur pensée et qu'ils sachent se confronter à un document (quelle qu'en soit la thématique) afin de l'analyser de manière intelligible.

Le jury a pu néanmoins apprécier la performance de certains candidats ayant mis en œuvre les savoir-faire nécessaires et n'a pas hésité à attribuer d'excellentes notes lorsque les candidats maîtrisaient à la fois la méthode et le contenu et mettaient toute leur énergie et leur enthousiasme à chercher l'or dans la poussière.

Allemand

Les candidats externes étaient au nombre de treize. La moyenne fut de 12,5. Cela signifie que le niveau moyen des candidats était, dans l'ensemble, très bon, voire excellent, deux candidats seulement ayant obtenu des notes au-dessous de la moyenne.

L'épreuve de langue étrangère est une épreuve difficile, la durée de préparation relativement courte au regard de ce qui est attendu du candidat : présentation du document, résumé, commentaire, réaction personnelle, le tout en langue étrangère.

Les textes, tirés de la presse allemande, concernaient des problèmes de société. Les candidats devaient donc, outre une bonne pratique de la langue orale, posséder une bonne connaissance de la culture et de la société allemande contemporaine. En ce qui concerne un certain nombre de candidats, les attentes des examinateurs ont été comblées, et même dépassées.

Les candidats internes étaient au nombre de trois. La moyenne fut de 12,8. Deux candidats possédaient un bon niveau de langue et de solides connaissances de la société allemande.

L'épreuve de langue étrangère comprenait : une traduction d'un passage délimité d'un document, une présentation du document en français, une conversation en français à partir du texte.

Les textes étaient tirés de la presse allemande contemporaine.

Espagnol

Les textes proposés aux candidats avaient, généralement, un contenu culturel permettant d'engager un échange avec le jury. Il s'agissait de textes, tant à l'externe comme à l'interne, tirés de la presse en langue espagnole, dont les sujets étaient variés (culture, politique, société...). Sont évalués tant l'aptitude du candidat à comprendre le texte et à en restituer la problématique et le contexte, que son niveau d'expression en espagnol (concours externe) et sa capacité à traduire correctement le passage proposé par le jury (concours interne).

Dans l'ensemble, la compréhension littérale des textes n'a pas présenté de difficultés majeures. De même, à l'interne, les traductions étaient d'un niveau correct. Néanmoins certains candidats manquaient d'un niveau suffisant de culture générale pour pouvoir construire un commentaire pertinent. En revanche, d'autres candi-

datés ont admirablement présenté et commenté les textes avant d'engager un dialogue fructueux avec le jury.

Italien

Les textes proposés tant à l'interne qu'à l'externe sont pour l'essentiel des articles récents tirés de la presse italienne (*La Repubblica, Il Corriere della Sera, L'Espresso*) mais aussi des documents trouvés sur Internet. Tous les textes proposés avaient un contenu culturel permettant de nourrir un échange avec le jury. Les sujets très variés, concernaient la culture, les sciences, la société. Le jury évite les textes trop spécialisés qui pourraient poser des problèmes majeurs de compréhension. Les critères d'évaluation sont la compréhension approfondie du texte, la construction du commentaire ou du résumé, la clarté, la maîtrise de la langue, l'aisance et les capacités à dégager le cheminement de son argumentation et ses thèses principales. La présentation du candidat doit déboucher sur une réaction personnelle ou une conclusion – qui doit permettre aux examinateurs de se rendre compte de la lecture que le candidat a faite du texte et de lui poser des questions.

Les candidats du concours 2005 ont généralement bien compris les textes, mais ont parfois eu quelques difficultés à construire leur discours et à entamer la discussion avec le jury. Les présentations étaient en effet comme l'année der-

nière le plus souvent très succinctes et ne permettaient pas toujours aux examinateurs d'engager la discussion avec les candidats.

Les textes proposés au concours interne étaient de même nature que ceux du concours externe, mais l'épreuve est bien différente car elle se déroule en français. Les compétences linguistiques sont donc évaluées à travers la traduction d'une partie du texte et leur aptitude à comprendre le document proposé. Les omissions, comme pour les versions écrites, sont sanctionnées. Attention aux calques et aux italianismes. Comme pour l'épreuve écrite, on ne saurait trop conseiller aux candidats de relire attentivement le texte et d'utiliser le dictionnaire pour éviter ces erreurs.

Russe

Le jury a interrogé une candidate sur un article de l'hebdomadaire *Arguments et faits* – n° 36, 2005 – qui traitait du niveau de vie des enseignants en Russie. Une autre candidate ne s'est pas présentée. La candidate a su exposer en une langue d'un niveau fort satisfaisant le contenu de l'article, en faire une analyse pertinente. Nous avons tenu à valoriser certaine connaissance personnelle de la société et de la mentalité russes, qui nous a paru contrebalancer favorablement les petites imperfections de la syntaxe.

Données chiffrées 1993-2005 — Épreuve de langue

Concours interne

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	30	17	18	20	27	26	26	26	35	42	41	43
nombre de présents	30	17	18	19	26	6	26	24	35	38	40	41
moyenne	12,26	11,59	11,39	10	12,77	10,16	12,23	11,93	11,27	12,38	12,08	11,43
note mini	5	5	3	3	3	6	7	3	5	6	1	1
note maxi	20	17	17	18	19	18	17	19	19	19	20	19,5

Concours externe

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	90	90	43	55	52	30	60	59	70	75	71	57
nombre de présents	89	86	40	53	44	28	58	57	68	73	68	53
moyenne	11,46	11,80	12,35	10,77	12,08	9,14	10,20	12,96	11,68	10,89	11,88	12,45
note mini	1	1	5	3	3	2	3	3	2	3	2	1
note maxi	18	20	20	20	19	16	17	19	20	19	19	19

Résultats des épreuves de langue

	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	57	43
nombre de présents	53	41
moyenne	12,45	11,43
note mini	1	1
note maxi	19	19,5
Anglais		
nombre d'inscrits	25	30
nombre de présents	25	28
moyenne	10,31	11,04
note mini	4	1
note maxi	17	19,5
Allemand		
nombre d'inscrits	13	3
nombre de présents	13	3
moyenne	12,58	12,83
note mini	1	10
note maxi	19	15
Espagnol		
nombre d'inscrits	10	6
nombre de présents	8	6
moyenne	13,19	14,33
note mini	7	12
note maxi	18	18
Italien		
nombre d'inscrits	7	4
nombre de présents	6	4
moyenne	9,17	8,75
note mini	4	4
note maxi	14	15
Russe		
nombre d'inscrits	2	
nombre de présents	1	
moyenne	17	
note mini	17	
note maxi	17	

3 — Résumé et commentaire d'un texte administratif (concours externe)

Le jury avait sélectionné des textes administratifs courts (1 à 3 pages), extraits du *Journal officiel*, des bulletins ministériels, ou d'autres sources administratives (Cour de cassation, Conseil d'État, etc.) et de la législation européenne. Il a privilégié des documents qui avaient un lien direct avec l'actualité nationale ou internationale, traitant de sujets tels que le service public en milieu rural, le Plan de cohésion sociale, la contrefaçon de vidéogrammes ou les mesures de l'Union européenne pour prévenir la grippe aviaire.

Le jury a interrogé une trentaine de candidats. Cinq ont obtenu une note supérieure à 15. Un quart des candidats a obtenu une note égale ou inférieure à 6/20.

— Résumé et analyse du texte

Les candidats sont dans l'ensemble parvenus à situer le texte et à dégager sa portée dans les délais impartis. Toutefois certains d'entre eux n'ont pas mis à profit les dix minutes qui leur étaient fixées, non par souci de concision, mais par un manque évident de maîtrise du sujet, rendant ainsi leur présentation superficielle.

La technique du résumé/commentaire est dans certains cas mal maîtrisée, avec beaucoup de paraphrase et de redites; le plan est souvent annoncé de manière simpliste, la construction du commentaire est défailante et l'argumentation pauvre, en raison notamment d'un manque de connaissances administratives ou de connaissances sommaires non assimilées.

À l'inverse, les meilleurs candidats présentent un excellent résumé, parviennent à dégager des problématiques et à faire preuve d'analyse personnelle. Ils manifestent également une bonne aisance oratoire.

— Entretien avec le jury

La deuxième partie de l'épreuve permet de vérifier les connaissances administratives du candidat et d'élargir l'entretien à des sujets de culture générale, en liaison avec la thématique du texte sélectionné.

D'une manière générale, le jury a constaté l'insuffisance des connaissances administratives, notamment en ce qui concerne le fonctionnement et la législation de l'Union européenne. Les candidats possèdent certes les notions minimales concernant les principales institutions et

administrations françaises, mais ne semblent pas s'être appropriés la culture administrative, ni la relier aux questions de société qui la sous-tendent.

Les membres du jury ont apprécié la culture générale, la liberté de parole, la curiosité intellectuelle et la réactivité de certains candidats à leurs questions. Ceux-là mêmes s'exprimaient avec aisance et maîtrise et montraient la maturité souhaitée pour exercer des responsabilités scientifiques et d'encadrement. Ils ont obtenu une note égale ou supérieure à 15/20.

À l'opposé, un quart des candidats ont un niveau insuffisant, pour les raisons suivantes: ils ne maîtrisent pas la présentation d'une épreuve orale. Inaudibles et refermés sur eux-mêmes, ils s'expriment maladroitement, utilisant parfois des expressions familières, répondent de façon approximative et manifestent un manque total de réactivité aux sollicitations du jury. Ils manquent de culture générale, de maturité et de conviction personnelle, et ne semblent pas bien percevoir les enjeux de société. Le jury a sanctionné ces candidats par des notes très inférieures à la moyenne.

En conclusion, le jury invite les futurs candidats à élargir leurs connaissances administratives, à avoir une vision dynamique de la « chose administrative », et à parfaire leur expression orale.

4 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique

(concours externe)

L'épreuve consiste à résumer un texte de vulgarisation scientifique de quelques pages puis à en extraire les idées principales pour apporter un commentaire personnel avant de conclure et de permettre aux examinateurs de poser des questions. Le temps de préparation est de 30 minutes et la durée de l'épreuve de 20 minutes (10 minutes pour le résumé et commentaire, 10 minutes pour les questions des examinateurs).

— Niveau de culture scientifique

La plupart des textes proposés étaient tirés de périodiques de vulgarisation scientifique (*La Recherche, Pour la science...*) ou même des pages scientifiques de grands quotidiens nationaux (*Le Monde...*). Il est donc bien clair que l'on ne demande pas aux candidats d'être des

spécialistes du sujet qui leur échoit. Le jury cherche surtout à tester leur niveau de culture scientifique: après des interrogations de base sur les notions les plus fondamentales auxquelles le texte fait appel, les examinateurs peuvent être conduits à poser des questions de plus en plus spécialisées et ils trouvent tout à fait normal que les connaissances scientifiques du candidat soient limitées. Ils déplorent cependant que, dans quelques cas, le niveau de culture scientifique donné par l'enseignement secondaire ne soit pas atteint.

Ainsi une notion comme celle du Big Bang semble inconnue de certains. Tel autre nous assure que la Terre fut créée à la même époque alors qu'un peu plus de dix milliards d'années séparent ces deux événements. Plusieurs confondent les trous dans la couche d'ozone avec l'effet de serre, et même l'ozone avec le gaz carbonique. Dans le domaine de la physique quantique, le nom de Louis de Broglie est inconnu de certains, et la nature corpusculaire ou ondulatoire de la lumière en déroute un autre. La paléontologie n'est pas mieux lotie, et situer les époques approximatives auxquelles vivaient nos ancêtres australopithèques, *homo erectus*, *homo habilis*, Neandertal ou Cro-Magnon, semble inaccessible à certains. Le nom de Lamarck est inconnu de beaucoup et si celui de Darwin semble à peu près universellement connu, une candidate s'est montrée incapable de préciser l'époque à laquelle il vivait et le titre de son livre majeur. Elle nous a assuré qu'il s'agissait de « De l'évolution des espèces » publié en 1951, et malgré l'étonnement du jury et ses demandes de rectification, elle n'a pas hésité à dire qu'elle maintenait cette date!

L'actualité scientifique est aussi un domaine vers lequel le jury se tourne volontiers lorsque le texte à commenter n'a pas permis de sonder la profondeur des connaissances scientifiques du candidat. On peut donc regretter que certains fassent une impasse totale et presque systématique sur ce type d'actualité et ignorent, en cette année du centenaire de la publication des trois articles fondamentaux d'Albert Einstein, non pas leur contenu, ce serait sans doute trop demander, mais même les sujets dont ils traitaient. On note aussi beaucoup de confusions sur ces sujets d'actualité, trop superficiellement évoqués. Ainsi un candidat confond la relance par la NASA des programmes lunaires avec la conquête de Mars, tel autre confond ITER avec le CERN.

Plus grave et plus fréquent le cas des candidats qui amènent les examinateurs à leur poser des questions dont ils ne maîtrisent pas les réponses. Les thématiques de l'effet de serre, des OGM ou du clonage humain ou animal, auxquelles la majorité des candidats déclarent s'intéresser, en constituent un parfait exemple. Ceux qui s'avèrent incapables de définir avec pertinence ces centres d'intérêt qu'ils viennent de nous signaler, sont fort nombreux. Quant aux grandes conférences internationales sur l'avenir de la planète (Kyoto, Rio, Johannesburg), plusieurs candidats ignorent leur nom et leur contenu.

— Comportement des candidats face à l'épreuve

Malgré la bienveillance dont font preuve les examinateurs à leur égard, trop de candidats laissent le stress les envahir et perdent complètement leurs moyens. La passivité et l'extrême timidité qui en résultent sont à l'origine de nombreuses prestations trop médiocres. Il est indispensable de vaincre ce genre de réaction bien compréhensible par un travail de gestion du stress.

Certains candidats, au contraire, prennent l'épreuve à bras-le-corps et parviennent à surmonter l'obstacle en mobilisant activement un minimum de connaissances de base. Ils laissent ainsi une impression positive aux examinateurs, en dépit de lacunes importantes.

Point trop n'en faut cependant et nous voudrions décrire ici les principaux défauts de comportement que nous avons pu observer. De la part de certains candidats actifs et volontaires, il s'agit de leur volonté d'entraîner le jury vers un domaine qu'ils chérissent comme la philosophie, l'éthique ou la psychologie, même si cela n'a que peu de rapport avec le sujet du texte à commenter.

Les candidats timides ont le défaut de se dévaloriser d'emblée en se déclarant non scientifiques. Nombre d'entre eux commencent par nous dire qu'ils ne sont pas spécialistes de climatologie ou d'océanographie: à vrai dire le jury s'en doutait et, mis à part un ou deux domaines de prédilection, le jury n'est pas plus spécialiste qu'eux. Beaucoup demandent, après le résumé commentaire, « ai-je bien compris le texte? Ne me suis-je pas trompé? », ou bien nous disent qu'ils ont trouvé le texte trop difficile, alors qu'il ne l'était pas particulièrement. Trop de candidats ne sont pas assez précis,

bafouillent et font des confusions déplorables entre diverses notions scientifiques.

Enfin certains commettent des erreurs stratégiques, par exemple en déclarant qu'ils n'ont pas les bases scientifiques, mais que c'est la troisième fois qu'ils passent le concours. Un autre nous parle des problèmes qu'il a eus pour passer son DEA et sa thèse, puis des ennuis qui l'ont amené à quitter le monde de l'éducation: il ne semble pas craindre que ces difficultés relationnelles soient mal interprétées par les examinateurs. Le jury attend des candidats qu'ils se montrent actifs et volontaires dans leur comportement, nets et précis (mais pas trop bavards) dans leurs réponses: les candidats doivent donner aux examinateurs l'envie de devenir leurs futurs collègues.

En conclusion, il nous semble indispensable de rappeler que l'épreuve orale de commentai-

re scientifique se prépare. Tout d'abord, en ce qui concerne le contenu, les notions de base du savoir scientifique doivent être révisées (biologie, géologie, paléontologie, physique, mathématiques...). Le minimum exigé pour cette épreuve est le niveau des connaissances délivrées lors de l'enseignement secondaire. Nous ne saurions trop recommander aux candidats, de s'abonner ou de lire régulièrement pendant l'année de leur préparation, une grande revue de vulgarisation scientifique et d'approfondir leurs connaissances lors de ces lectures. Ensuite le comportement face à l'épreuve doit aussi être travaillé, comme nous l'avons signalé: travail de gestion du stress pour les plus timides, d'élimination des divers tics de langage, en particulier par des exposés oraux et publics réguliers.

Données chiffrées 1993-2005 pour le concours externe

Commentaire administratif

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	79	86	56	40	42	35	40	40	34	49	35	37
nombre de présents	78	84	55	37	40	33	36	37	33	45	33	35
moyenne	11,45	10,81	11,01	10,86	12,57	10,59	11,56	10,39	8,86	8,2	10,92	9,74
note mini	5	3	6	6	7	1	5	2	5	2	5	4
note maxi	19	19	18	15	18	18	17,3	16	15,7	15	17	17

Commentaire scientifique

	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
nombre d'inscrits	38	32	14	16	27	20	31	35	44	41	27	42
nombre de présents	37	31	14	14	23	20	29	35	41	40	25	41
moyenne	10,8	11,08	11,64	12,07	13,87	11,72	10,09	10,19	10,71	11,13	10,60	10,23
note mini	4	3	8	4	4	7	4	2	2	4	6	6
note maxi	17	18	16	19	19	16	19,5	19	19	18	16	17

Tableaux statistiques

1 — Concours externe d'État

Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	467	30,60	43	31,62	11	44,00	2	28,57
Femmes	1 059	69,40	93	68,38	14	56,00	5	71,43
Total	1 526		136		25		7	

Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 46 à 52 ans	1953	1	0	0	0
	1955	2	0	0	0
	1959	1	0	0	0
Sous-total		4 0,26 %	0	0	0
De 41 à 45 ans	1960	1	0	0	0
	1961	4	0	0	0
	1962	4	1	0	0
	1963	3	0	0	0
	1964	3	0	0	0
Sous-total		15 0,98 %	1 0,74 %	0	0
De 36 à 40 ans	1965	2	0	0	0
	1966	3	0	0	0
	1967	5	0	0	0
	1968	6	0	0	0
	1969	6	0	0	0
Sous-total		22 1,44 %	0	0	0
De 31 à 35 ans	1970	5	0	0	0
	1971	4	0	0	0
	1972	5	0	0	0
	1973	15	0	0	0
	1974	12	1	0	0
Sous-total		41 2,69 %	1 0,74 %	0	0
De 26 à 30 ans	1975	120	10	3	1
	1976	143	19	4	1
	1977	159	15	4	1
	1978	185	14	4	1
	1979	213	18	4	2
Sous-total		820 53,74 %	76 55,88 %	19 76,00 %	6 85,71 %
De 21 à 25 ans	1980	226	24	4	0
	1981	182	13	2	0
	1982	118	12	0	1
	1983	84	9	0	0
	1984	12	0	0	0
	1985	2	0	0	0
Sous-total		624 40,89 %	58 42,65 %	6 24,00 %	1 14,29 %
TOTAL		1 526	136	25	7

Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information, communication.
STT	Sciences et technologies tertiaires

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au Bac. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.
Les mères de plus de 3 enfants sont dispensées de diplôme.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BAC STT	1	0	0	0
Sous-total	1 0,07 %	0	0	0
BAC3 LA	199	12	1	2
BAC3 SH	157	6	1	0
BAC3 SI	5	1	0	0
BAC3 SJ	25	2	0	0
BAC3 SN	5	0	0	0
BAC3 ST	6	0	0	0
Sous-total	397 26,02 %	21 15,44 %	2 8,00 %	2 28,57 %
BAC4 LA	342	46	8	2
BAC4 SH	184	16	3	2
BAC4 SI	25	0	0	0
BAC4 SJ	105	3	0	0
BAC4 SN	6	1	0	0
BAC4 ST	9	0	0	0
Sous-total	671 43,97 %	66 48,53 %	11 44,00 %	4 57,14 %
BAC5 LA	161	18	5	0
BAC5 SH	138	13	2	0
BAC5 SI	22	2	0	0
BAC5 SJ	85	10	4	0
BAC5 SN	9	1	0	0
BAC5 ST	24	5	1	1
Sous-total	439 28,77 %	49 36,03 %	12 48,00 %	1 14,29 %

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2005**

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BAC6 LA	3	0	0	0
BAC6 SH	8	0	0	0
BAC6 SI	1	0	0	0
BAC6 SJ	2	0	0	0
BAC6SN	2	0	0	0
BAC6 ST	2	0	0	0
Sous-total	18 1,18 %	0	0	0
TOTAL	1 526	136	25	7

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	705	46,23	76	55,88	14	56,00	4	57,14
SH	487	31,93	35	25,74	6	24,00	2	28,57
SI	53	3,48	3	2,21	0	0	0	0
SJ	217	14,23	15	11,03	4	16,00	0	0
SN	22	1,44	2	1,47	0	0	0	0
ST	41	2,69	5	3,68	1	4,00	1	14,29
TOTAL	1 525		136		25		7	

Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ARMEES				
00 Armées	1	0	0	0
Sous-total	1 0,07 %	0	0	0
ALSACE				
67 Bas-Rhin	48	5	2	1
68 Haut-Rhin	10	1	0	0
Sous-total	58 3,80 %	6 4 %	2 8 %	1 14 %
AQUITAINE				
24 Dordogne	4	0	0	0
33 Gironde	40	8	3	0
47 Lot-et-Garonne	2	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	6	0	0	0
Sous-total	52 3,41 %	8 6 %	3 12 %	0
AUVERGNE				
03 Allier	4	0	0	0
43 Haute-Loire	6	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	23	1	0	0
Sous-total	33 2,16 %	1 1 %	0	0
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	8	0	0	0
61 Orne	7	0	0	0
Sous-total	15 0,98 %	0	0	0
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	13	1	0	0
58 Nièvre	5	1	0	0
71 Saône-et-Loire	9	0	0	0
89 Yonne	5	0	0	0
Sous-total	32 2,10 %	2 1 %	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	7	0	0	0
29 Finistère	12	2	0	0
35 Ille-et-Vilaine	30	5	0	0
56 Morbihan	4	1	0	0
Sous-total	53 3,47 %	8 6 %	0	0

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
CENTRE				
18 Cher	3	0	0	0
28 Eure-et-Loir	5	0	0	0
36 Indre	1	0	0	0
37 Indre-et-Loire	16	4	0	0
45 Loiret	14	2	0	1
Sous-total	39	6	0	1
	2,56 %	4 %		14 %
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	3	1	1	0
10 Aube	4	0	0	0
51 Marne	9	0	0	0
52 Haute-Marne	1	1	0	0
Sous-total	17	2	1	0
	1,11 %	1 %	4 %	
CORSE				
20 Corse	4	1	0	0
Sous-total	4	1	0	0
	0,26 %	1 %		
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	16	2	0	0
39 Jura	2	0	0	0
70 Haute-Saône	2	0	0	0
90 Territoire-de-Belfort	4	0	0	0
Sous-total	24	2	0	0
	1,57 %	1 %		
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	6	0	0	0
76 Seine-Maritime	17	2	0	0
Sous-total	23	2	0	0
	1,51 %	1 %		
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	267	36	12	1
77 Seine-et-Marne	23	1	0	0
78 Yvelines	36	5	1	0
91 Essonne	38	3	0	0
92 Hauts-de-Seine	77	9	1	2
93 Seine-Saint-Denis	33	1	0	0
94 Val-de-Marne	48	2	1	0
95 Val-d'Oise	23	2	0	0
Sous-total	545	59	15	3
	35,71 %	43 %	60 %	43 %

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	1	0	0	0
30 Gard	8	0	0	0
34 Hérault	28	1	0	0
48 Lozère	2	1	0	0
66 Pyrénées-Orientales	2	0	0	0
Sous-total	41	2	0	0
	2,69 %	1 %		
LIMOUSIN				
19 Corrèze	2	0	0	0
87 Haute-Vienne	10	0	0	0
Sous-total	12	0	0	0
	0,79 %			
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	13	0	0	0
57 Moselle	15	1	0	0
88 Vosges	7	0	0	0
Sous-total	35	1	0	0
	2,29 %	1 %		
MIDI-PYRENEES				
12 Aveyron	1	0	0	0
31 Haute-Garonne	35	4	1	0
46 Lot	1	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	1	0	0	0
81 Tarn	3	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	1	0	0	0
Sous-total	42	4	1	0
	2,75 %	3 %	4 %	
NORD				
59 Nord	58	5	0	0
62 Pas-de-Calais	16	1	0	0
Sous-total	74	6	0	0
	4,85 %	4 %		
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	20	0	0	0
49 Maine-et-Loire	6	0	0	0
53 Mayenne	5	0	0	0
72 Sarthe	5	0	0	0
85 Vendée	3	0	0	0
Sous-total	39	0	0	0
	2,56 %			

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2005**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PICARDIE				
02 Aisne	4	1	0	0
60 Oise	4	1	0	0
80 Somme	16	1	1	0
Sous-total	24 1,57 %	3 2 %	1 4 %	0
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	1	0	0	0
17 Charente-Maritime	10	1	0	0
79 Deux-Sèvres	1	0	0	0
86 Vienne	11	1	0	0
Sous-total	23 1,51 %	2 1 %	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-de-Haute-Provence	4	0	0	0
05 Hautes-Alpes	2	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	10	2	0	0
13 Bouches-du-Rhône	58	2	0	0
83 Var	16	0	0	0
84 Vaucluse	4	0	0	0
Sous-total	94 6,16 %	4 3 %	0	0
RHONE-ALPES				
01 Ain	7	0	0	0
07 Ardèche	5	0	0	0
26 Drôme	11	0	0	0
38 Isère	38	2	1	0
42 Loire	28	1	0	0
69 Rhône	114	12	0	2
73 Savoie	10	1	1	0
74 Haute-Savoie	6	1	0	0
Sous-total	219 14,35 %	17 13 %	2 8 %	2 29 %
DOM				
97100 Guadeloupe	5	0	0	0
97200 Martinique	9	0	0	0
97400 Réunion	13	0	0	0
Sous-total	27 1,77 %	0	0	0
TOTAL	1 526	136	25	7

Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 1 526	Admissibles 136	Admis 25	Liste C. 7
Composition				
Nombre de présents	938	136	25	7
Nombre de copies blanches	16	0	0	0
Moyenne	8,06	12,81	13,26	13,86
Note mini	0,5	7	10	12
Note maxi	17	17	17	16
Nombre de notes éliminatoires	149	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	969	136	25	7
Nombre de copies blanches	26	0	0	0
Moyenne	8,51	12,08	12,42	12,5
Note mini	0	7	10	8
Note maxi	18	18	18	15
Nombre de notes éliminatoires	118	0	0	0
<i>Lettres & Arts</i>				
Nombre d'inscrits	610	64	14	3
Nombre de présents	390	64	14	3
Nombre de copies blanches	13	0	0	0
Moyenne	8,61	11,73	11,89	11,33
Note mini	1,5	7	10	8
Note maxi	16	16	16	15
Nombre de notes éliminatoires	37	0	0	0
<i>Sciences Humaines & Sociales</i>				
Nombre d'inscrits	559	39	4	2
Nombre de présents	370	39	4	2
Nombre de copies blanches	10	0	0	0
Moyenne	8,15	12,31	12,75	12,5
Note mini	0	7	10	12
Note maxi :	17	17	16	13
Nombre de notes éliminatoires	54	0	0	0
<i>Sciences Juridiques</i>				
Nombre d'inscrits	208	15	3	0
Nombre de présents	105	15	3	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	9,41	12,53	14,33	0
Note mini	1	9	12	0
Note maxi	18	18	18	0
Nombre de notes éliminatoires	9	0	0	0
<i>Sciences de la Nature & Vie</i>				
Nombre d'inscrits	102	13	3	1
Nombre de présents	70	13	3	1
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	8,42	12,35	12,33	14
Note mini	2	7	11	14
Note maxi	17,5	17,5	14	14
Nombre de notes éliminatoires	15	0	0	0
<i>Sciences exactes & techniques</i>				
Nombre d'inscrits	47	5	1	1
Nombre de présents	34	5	1	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,57	12,8	13	14,5
Note mini	1,5	9	13	14,5
Note maxi	14,5	14,5	13	14,5
Nombre de notes éliminatoires	3	0	0	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2005**

	Inscrits 1 526	Admissibles 136	Admis 25	Liste C. 7
Traduction				
Nombre de présents	990	136	25	7
Nombre de copies blanches	6	0	0	0
Moyenne	8,65	13,29	13,42	15,14
Note mini	0	6	7,5	12
Note maxi	19	19	18	18,5
Nombre de notes éliminatoires	219	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	916	79	16	3
Nombre de présents	576	79	16	3
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	8,45	13,24	13,5	15,17
Note mini	0	6,5	7,5	12
Note maxi	18,5	18,5	16,5	18,5
Nombre de notes éliminatoires	139	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	140	22	4	2
Nombre de présents	103	22	4	2
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	9,95	14,16	15,75	14,75
Note mini	0	8	13	14
Note maxi	18,5	18	18	15,5
Nombre de notes éliminatoires	20	0	0	0
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	225	15	2	0
Nombre de présents	144	15	2	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,87	13,3	12,75	0
Note mini	0,5	10	10	0
Note maxi	17	17	15,5	0
Nombre de notes éliminatoires	18	0	0	0
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	64	5	0	1
Nombre de présents	42	5	0	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	9,02	13,6	0	13
Note mini	1	12	0	13
Note maxi	16	15	0	13
Nombre de notes éliminatoires	7	0	0	0
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	9	0	0	0
Nombre de présents	4	0	0	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8	0	0	0
Note mini	2	0	0	0
Note maxi	15	0	0	0
Nombre de notes éliminatoires	1	0	0	0
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	148	14	3	0
Nombre de présents	106	14	3	0
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,04	11,79	10,33	0
Note mini	0	6	9	0
Note maxi	19	19	12	0
Nombre de notes éliminatoires	31	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	24	1	0	1
Nombre de présents	15	1	0	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,93	18	0	18
Note mini	1	18	0	18
Note maxi	18	18	0	18
Nombre de notes éliminatoires	3	0	0	0

Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 136	Admis 25	Liste C. 7
Culture Générale			
Nombre de présents	130	25	7
Moyenne	10,24	15,84	12,71
Note mini	2	12	11
Note maxi	19	19	17
Langue/Commentaire			
Nombre de présents	129	25	7
Moyenne	10,53	13	11,04
Note mini	1	6	4
Note maxi	19	18,5	14,25
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	25	4	2
Nombre de présents	25	4	2
Moyenne	10,31	14	11,88
Note mini	4	6	10,75
Note maxi	17	17	13
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	13	1	0
Nombre de présents	13	1	0
Moyenne	12,58	18,5	0
Note mini	1	18,5	0
Note maxi	19	18,5	0
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	10	0	1
Nombre de présents	8	0	1
Moyenne	13,19	0	13
Note mini	7	0	13
Note maxi	18	0	13
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	7	1	1
Nombre de présents	6	1	1
Moyenne	9,17	11	4
Note mini	4	11	4
Note maxi	14	11	4
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits	2	1	0
Nombre de présents	1	1	0
Moyenne	17	17	0
Note mini	17	17	0
Note maxi	17	17	0
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	37	11	1
Nombre de présents	35	11	1
Moyenne	9,74	12,05	13,25
Note mini	4	7	13,25
Note maxi	17	17	13,25
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	42	7	2
Nombre de présents	41	7	2
Moyenne	10,23	12,86	11,63
Note mini	6	6	9
Note maxi	17	17	14,25

2 — Concours interne d'État

Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	65	34,95	19	44,19	6	46,15	0	
Femmes	121	65,05	24	55,81	7	53,85	0	
Total	186		43		13			

Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 51 à 54 ans	1951	1	1	0	
	1954	3	0	0	0
Sous-total		4	1	0	0
		2,15 %	2,33 %		
De 46 à 49 ans	1956	2	2	0	
	1957	7	2	0	0
	1958	12	2	0	0
	1959	9	2	0	0
Sous-total		30	8	0	0
		16,13 %	18,60 %		
De 41 à 45 ans	1960	8	3	2	0
	1961	12	3	2	0
	1962	8	3	0	0
	1963	9	2	0	0
	1964	6	1	0	0
Sous-total		43	12	4	0
		23,12 %	27,91 %	30,77 %	
De 36 à 40 ans	1965	9	2	1	0
	1966	6	0	0	0
	1967	13	3	2	0
	1968	11	3	0	0
	1969	19	5	3	0
Sous-total		58	13	6	0
		31,18 %	30,23 %	46,15 %	
De 31 à 35 ans	1970	16	2	0	0
	1971	12	2	0	0
	1972	13	4	2	0
	1973	5	0	0	0
	1973	5	0	0	0
	1974	5	1	1	0
Sous-total		51	9	3	0
		27,42 %	20,93 %	23,08 %	
TOTAL		186	43	13	0

Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes	
S	Scientifique.
LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information, communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Non renseigné	27	3	1	0
Sous-total	27 14,52 %	3 6,98 %	1 7,69 %	0
BAC S	2	0	0	0
Sous-total	2 1,08 %	0	0	0
BAC2 LA	1	1	0	0
BAC2 SH	1	0	0	0
BAC2 SI	5	0	0	0
Sous-total	7 3,76 %	1 2,33 %	0	0
BAC3 LA	18	3	2	0
BAC3 SH	11	3	1	0
BAC3 SI	2	0	0	0
BAC3 SJ	1	0	0	0
Sous-total	32 17,20 %	6 13,95 %	3 23,08 %	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2005**

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BAC4 LA	31	4	1	0
BAC4 SH	14	10	3	0
BAC4 SJ	6	0	0	0
BAC4 SN	1	0	0	0
BAC4 ST	3	0	0	0
Sous-total	55 29,57 %	14 32,56 %	4 30,77 %	0
BAC5 LA	26	6	1	0
BAC5 SH	18	7	2	0
BAC5 SI	4	0	0	0
BAC5 SJ	8	1	0	0
BAC5 ST	1	1	1	0
Sous-total	57 30,65 %	15 34,88 %	4 30,77 %	0
BAC6 LA	4	3	1	0
BAC6 SH	1	1	0	0
BAC6 SN	1	0	0	0
Sous-total	6 3,23 %	4 9,30 %	1 7,69 %	0
TOTAL	186	43	13	0

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	80	50,96	17	42,50	5	41,67	0	0
SH	45	28,66	21	52,50	6	50	0	0
SI	11	7,01	0	0	0	0	0	0
SJ	15	9,55	1	2,50	0	0	0	0
SN	2	1,27	0	0	0	0	0	0
ST	4	2,55	1	2,50	1	8,33	0	0
TOTAL	157		40		12		0	

Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agent non titulaire	6	3,23	1	2,33	0	0	0	
Assistant des bibliothèques	3	1,61	1	2,33	0		0	
Assistant de conservation	3	1,61	0		0		0	
Assistant ingénieur	4	2,15	1	2,33	1	7,69	0	
Assistant qual. de cons.	6	3,23	0		0		0	
Attaché d'administration	14	7,53	4	9,30	1	7,69	0	
Bib. adjoint spécialisé	39	20,97	5	11,63	0		0	
Bibliothécaire	23	12,37	8	18,60	3	23,08	0	
Bibliothécaire territorial	13	6,99	3	6,98	0		0	
Chargé d'études doc.	1	0,54	0		0		0	
Conseiller d'insertion	1	0,54	0		0		0	
Conseiller princ. d'éducation	4	2,15	1	2,33	1	7,69	0	
Greffier	1	0,54	0		0		0	
Infirmière	1	0,54	0		0		0	
Ingénieur d'études	1	0,54	0		0		0	
Professeur	46	24,73	15	34,88	5	38,46	0	
Secrétaire d'administration	16	8,60	4	9,30	2	15,38	0	
Technicien	4	2,15	0		0	0	0	
TOTAL	186		43		13		0	

Répartition par type d'établissement

Code des établissements

ADMI : ministères, services extérieurs des ministères, administration locale

BDP : bibliothèques départementales de prêt

BGE : bibliothèques des grands établissements

BM : bibliothèques municipales

BNF : Bibliothèque nationale de France

BPI : bibliothèque publique d'information

BU : bibliothèques universitaires

CDP : centres de documentation pédagogique

Divers : armées, CCN, ENG, ENM, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO

IUFM : institut de formation des maîtres

Établissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
ADMI	25	13,44	7	16,28	3	23,08	0	0
BDP	2	1,08	0	0	0	0	0	0
BGE	8	4,30	2	4,65	0		0	0
BM	24	12,90	4	9,30	0	0	0	0
BNF	19	10,22	1	2,33	1	7,69	0	0
BPI	1	0,54	0		0		0	0
BU	47	25,27	11	25,58	1	7,69	0	0
CDP	3	1,61	1	2,33	0	0	0	0
Divers	54	29,03	16	37,21	8	61,54	0	0
IUFM	3	1,61	1	2,33	0	0	0	0
TOTAL	186		43		13		0	

Répartition par région et par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ARMEES				
00 Armées	2	1	1	0
Sous-total	2 1,08 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0
ALSACE				
67 Bas-Rhin	4	0	0	0
68 Haut-Rhin	1	1	0	0
Sous-total	5 2,69 %	1 2,33 %	0	0
AQUITAINE				
33 Gironde	2	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	1	0	0	0
Sous-total	3 1,61 %	0	0	0
AUVERGNE				
63 Puy-de-Dôme	1	0	0	0
Sous-total	1 0,54 %	0	0	0
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	1	0	0	0
Sous-total	1 0,54 %	0	0	0
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	2	1	0	0
71 Saône-et-Loire	2	1	0	0
Sous-total	4 2,15 %	2 4,65 %	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	1	0	0	0
29 Finistère	2	0	0	0
35 Ille-et-Vilaine	3	1	1	0
56 Morbihan	1	0	0	0
Sous-total	7 3,76 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0
CENTRE				
37 Indre-et-Loire	1	0	0	0
45 Loiret	3	0	0	0
Sous-total	4 2,15 %	0	0	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	1	0	0	0
Sous-total	1 0,54 %	0	0	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2005**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
FRANCHE-COMTE				
90 Territoire-de-Belfort	1	1	0	0
Sous-total	1 0,54 %	1 2,33 %	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	2	1	1	0
76 Seine-Maritime	2	1	0	0
Sous-total	4 2,15 %	2 4,65 %	1 7,69 %	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	49	7	2	0
77 Seine-et-Marne	2	1	0	0
78 Yvelines	4	3	2	0
91 Essonne	4	1	0	0
92 Hauts-de-Seine	5	0	0	0
93 Seine-Saint-Denis	8	3	0	0
94 Val-de-Marne	8	1	0	0
95 Val-d'Oise	2	0	0	0
Sous-total	82 44,09 %	16 37,21 %	4 30,77 %	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
30 Gard	1	0	0	0
34 Hérault	4	1	0	0
Sous-total	5 2,69 %	1 2,33 %	0	0
LIMOUSIN				
23 Creuse	1	1	1	0
87 Haute-Vienne	2	0	0	0
Sous-total	3 1,61 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	2	0	0	0
55 Meuse	1	1	1	0
57 Moselle	1	0	0	0
Sous-total	4 2,15 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0
MIDI-PYRENEES				
31 Haute-Garonne	6	0	0	0
46 Lot	1	0	0	0
Sous-total	7 3,76 %	0	0	0
NORD				
59 Nord	6	1	1	0
Sous-total	6 3,23 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PAYS-DE-LA-LOIRE				
44 Loire-Atlantique	3	0	0	0
49 Maine-et-Loire	3	0	0	0
72 Sarthe	1	1	0	0
Sous-total	7 3,76 %	1 2,33 %	0	0
PICARDIE				
60 Oise	1	0	0	0
80 Somme	2	2	0	0
Sous-total	3 1,61 %	2 4,65 %	0	0
POITOU-CHARENTES				
17 Charente-Maritime	2	0	0	0
86 Vienne	2	1	1	0
Sous-total	4 2,15 %	1 2,33 %	1 7,69 %	0
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR				
06 Alpes-Maritimes	1	0	0	0
13 Bouches-du-Rhône	4	0	0	0
Sous-total	5 2,69 %	0	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
83 Var	2	0	0	0
84 Vaucluse	3	1	0	0
Sous-total	5 2,69 %	1 2,33 %	0	0
RHONE-ALPES				
01 Ain	1	0	0	0
26 Drôme	2	1	0	0
38 Isère	5	3	1	0
42 Loire	2	2	0	0
69 Rhône	6	3	1	0
Sous-total	16 8,60 %	9 20,93 %	2 15,38 %	0
DOM				
97100 Guadeloupe	3	1	0	0
97200 Martinique	1	0	0	0
97400 Réunion	2	0	0	0
Sous-total	6 3,23 %	1 2,33 %	0	0
TOTAL	186	43	13	0

Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 186	Admissibles 43	Admis 13	Liste C. 0
Composition				
Nombre de présents	147	43	13	0
Nombre de copies blanches	8	0	0	0
Moyenne	8,38	9,87	11,77	0
Note mini	4	6,5	9,5	0
Note maxi	15,5	15,5	15,5	0
Nombre de notes éliminatoires	7	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	149	43	13	0
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	7,95	11,70	12,38	0
Note mini	1,5	7	8	0
Note maxi	16	16	16	0
Nombre de notes éliminatoires	29	0	0	0

Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 43	Admis 13	Liste C. 0
Culture Générale			
Nombre de présents	41	13	0
Moyenne	10,49	13,84	0
Note mini	5	10	0
Note maxi	18	18	0
Langue			
Nombre de présents	41	13	0
Moyenne	11,43	15,04	0
Note mini	1	9	0
Note maxi	19,5	19,5	0
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	30	9	0
Nombre de présents :	28	9	0
Moyenne :	11,04	15,44	0
Note mini :	1	9	0
Note maxi :	19,5	19,5	0
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	3	1	0
Nombre de présents :	3	1	0
Moyenne :	12,83	13,5	0
Note mini :	10	13,5	0
Note maxi :	15	13,5	0
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	6	2	0
Nombre de présents :	6	2	0
Moyenne :	14,33	14	0
Note mini :	12	14	0
Note maxi :	18	14	0
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	4	1	0
Nombre de présents :	4	1	0
Moyenne :	8,75	15	0
Note mini :	4	15	0
Note maxi :	15	15	0

Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

Concours interne

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

« En toute occasion, nous devons nous souvenir de ce que, pour les Romains – le premier peuple à prendre la culture au sérieux comme nous –, une personne cultivée devait être quelqu'un qui sait choisir ses compagnons parmi les hommes, les choses, les pensées, dans le présent comme dans le passé ».

Hanna Arendt, *La crise de la culture*, traduction française, Éditions Gallimard, 1972.

Concours externe

Durée : 5 heures ; coefficient : 2

« Aujourd'hui, l'idée que le public participe à l'aventure scientifique ne saute pas aux yeux, à cause de l'évidence trompeuse du fossé grandissant entre science et public ».

Bernadette Bensaude-Vivant, *L'opinion publique et la science*, Les Empêcheurs de penser en rond, 2000.

2 — Note de synthèse

Concours interne

Durée : 4 heures ; coefficient : 3

Rédigez une note de synthèse à partir du dossier suivant, constitué de documents traitant de la responsabilité d'une politique documentaire dans une société pluraliste. (4 pages maximum).

Documents joints :

Document 1 – Jean-Jacques Aillagon, « Exposé des motifs du projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information ». *Projet de loi n° 1206*. Assemblée nationale, 12 novembre 2003, extrait du site : <<http://www.assemblee-nat.fr>>.

Document 2 – Renaud Donnedieu de Vabres, « La piraterie sur Internet, crime contre l'esprit ». *Le Monde*, 19 juin 2004.

Document 3 – « Question n° 10307 portant sur la transposition de la directive européenne sur le droit d'auteur concernant l'activité des documentalistes et des bibliothèques ». *JO Sénat*. 18 décembre 2003, p. 3618 et 3 juin 2004, p. 1182, extrait du site : <<http://www.senat.fr/quesdom.html>>.

Document 4 – « Les professionnels de l'information et le projet de loi sur le droit d'auteur ». *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2004, vol. 41, n° 6, p. 356-357, extrait du site : <<http://www.adbs.fr>>.

Document 5 – Nathalie Joubert, « La directive européenne sur les droits d'auteur va-t-elle révolutionner le droit d'auteur ? Va-t-elle modifier l'accès à l'information numérique ? ». *Compte rendu*

d'une journée d'étude organisée par le centre de formation aux carrières des bibliothèques Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon. 20 octobre 2004, extrait du site : <http://www.univ-tlse2.fr/form-co/cfcb/pagestat/je_dir_europe.php>.

Document 6 – « Propositions ». *Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information: pour une solution équilibrée*. Position de l'interassociation bibliothécaires-documentalistes-archivistes sur le projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information, juin 2004, extrait du site : <<http://www.abf.fr>>.

Document 7 – Carine Bernault, « Mise à disposition du public et conservation des données numériques ». Communication au colloque *Les droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information*, Bibliothèque nationale de France. Paris, 28-29 novembre 2003, extrait du site : <www.unesco.org/comnat/france/Colloque_Droits_D_Auteur/CBernaul.pdf>.

Document 8 – « La transposition de la directive sur le droit d'auteur en Europe ». *Actualités du droit de l'information*, novembre 2003, n° 41, p. 1-2, extrait du site : <<http://www.adbs.fr>>.

Document 9 – « Le manifeste de l'IFLA pour Internet ». *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2002, vol. 39, n° 6, p. 317, extrait du site : <<http://www.adbs.fr>>.

2 — Note de synthèse (suite)

Concours externe

Lettres et arts

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les lettres et arts (4 pages maximum).

Dossier: *Le cinéma et le réel.*

Documents joints :

Document 1 – Walter Benjamin, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique ». *Poésie et Révolution*, 1936, traduit par Maurice de Gandillac. Paris: Éditions Denoël, 1971, collection « Dossier des Lettres nouvelles », p. 195-201.

Document 2 – André Bazin, « Ontologie de l'image photographique ». *Qu'est-ce que le cinéma?* Paris: Éditions du Cerf, 2002, p. 10-14.

Document 3 – Jean Epstein, « L'intelligence d'une machine ». *Écrits sur le cinéma*, tome 1. Paris: Éditions Seghers, 1974, p. 260-264.

Document 4 – Nicole Vedrès, « Le cinéma et le piège de la réalité ». *Cinéma, un œil ouvert sur le monde*. Paris: Éditions Gallimard, 1982, p. 130-135.

Document 5 – Pascal Bonitzer, « Les morceaux de la réalité ». *Le Champ aveugle*. Paris: Éditions Gallimard, 1982, collection « Cahiers du cinéma/Gallimard », p. 130-135.

Document 6 – Clément Rosset, « L'autre réalité ». *Propos sur le cinéma*. 1983, Paris: Presses universitaires de France, 2001, p. 73-79.

2 — Note de synthèse (suite)

Concours externe (suite)

Sciences humaines et sociales

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences humaines et sociales (4 pages maximum).

Dossier: *L'identité européenne.*

Documents joints :

Document 1 – Thomas Ferenczi, « L'Europe, sa mémoire, ses valeurs ». *Le Monde*, 18 février 2004.

Document 2 – François Ewald, « Identité européenne ? ». *Les Échos*, 28 décembre 2004.

Document 3 – Jean-Marc Ferry, « Quelle Europe chrétienne ? ». *Esprit*, décembre 2004, p. 45-49.

Document 4 – Edgar Morin, *Penser l'Europe*. Paris : Éditions Gallimard, 1987.

Document 5 – Henri Mendras, *L'Europe des Européens*. Paris : Le Seuil, 1996, p. 9-13.

Document 6 – Frank R. Pfetsch, « La problématique de l'identité européenne ». *La Revue Tocqueville/The Tocqueville Review*, 1998, vol. XIX, n° 2.

Document 7 – Yves-Charles Zarka, « Quelles frontières pour l'Europe ? ». *Cités 13*. Paris : Presses universitaires de France, 2003, p. 3-5.

Document 8 – Dario Melossi, « L'immigration et la construction d'une démocratie européenne ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1998, n° 124, p. 75-79.

Document 9 – Anne-Marie Thiesse, « Impossible définition de territoires homogènes ». *Le Monde diplomatique*, juin 1999, p. 12-13.

Document 10 – *Charte de l'identité européenne*, 28 octobre 1995. Extrait du site : <<http://www.europa-web.de>>.

2 — Note de synthèse (suite)

Concours externe (suite)

Sciences juridiques, économiques et politiques

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences juridiques, économiques et politiques (4 pages maximum).

Dossier: *Insécurité: prévention et répression.*

Documents joints :

Document 1 – « Sécurité et prévention de la criminalité dans les villes : création d'un observatoire européen », *Recommandation 1531* de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 2001. Extrait du site : <<http://assembly.coe.int/Main.asp?link=http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/ta01/FREC1531.htm>>.

Document 2 – *Le contrat local de sécurité (CLS), un engagement commun au service des citoyens.* Bagnolet, 2000, extrait du site : <<http://www.ville-bagnolet.fr/index.php?pge=33>>.

Document 3 – *Une confusion volontaire entre prévention et répression : sur le projet de loi sur la prévention de la délinquance de Nicolas Sarkozy.* Syndicat de la Magistrature, 22 décembre 2003, extrait du site : <<http://www.syndicat-magistrature.org/article/439.html>>.

Document 4 – B. B., « Trouver l'équilibre prévention-répression » par Jean-François Copé, Maire RPR de Meaux (Seine-et-Marne). *L'Humanité*, 25 mars 2000, extrait du site : <<http://www.humanite.presse.fr>>.

Document 5 – Laurent Bourdereaux, *Sécurité, insécurité, répression... De l'imposture de la posture!* 24 juin 2003, extrait du site : <<http://www.gauches.net>>.

Document 6 – « Sécurité financière: prévention plutôt que répression ». *Le Journal du Net*, 6 février 2003, extrait du site : <<http://www.journaldunet.com>>.

Document 7 – Mathilde Mathieu, « Sécurité routière: plus de contrôles, plus de sanctions ». *Le Monde*, 19 décembre 2002.

Document 8 – Danielle Goti, « Présidentielles 2002 : le thème de l'insécurité dans le discours officiel de la campagne électorale ». *Linguistica e Glottodidattica (Linguistique et Glottodidactique)*, extrait du site : <<http://www.club.it/culture/culture2002/danielle.goti/corpo.tx.goti.html>>.

Document 9 – Éric Chalumeau, « La politique de lutte contre l'insécurité ». *Regards sur l'actualité*, novembre 2001.

Document 10 – Dominique Kalifa, « Insécurité et opinion publique au début du xx^e siècle ». *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 3^e trimestre 1994, n° 17.

2 — Note de synthèse (suite)

Concours externe (suite)

Sciences de la nature et de la vie

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences de la nature et de la vie (4 pages maximum).

Dossier: Les cellules souches.

Documents joints :

Document 1 – Jean-Yves Nau, « Des chercheurs découvrent comment attirer les neurones vers certaines zones du cerveau ». *Le Monde*, 27 mars 2004.

Document 2 – Jean-Yves Nau, « Des cellules souches de la moelle osseuse pourraient régénérer le cerveau ». *Le Monde*, 7 mai 2004.

Document 3 – Martine Lochouarn, « Des cellules souches régénératrices du cœur ». *La Recherche*, octobre 2004, n° 379, p. 22.

Document 4 – Jean-Yves Nau, « Feu vert pour les cellules souches ». *Le Monde*, 17 décembre 2004.

Document 5 – Cécile Klinger, « Cellules souches, résultats embryonnaires ». *La Recherche*, janvier 2005, n° 382, p. 38-43.

Document 6 – Robert Lanza, Nadia Rosenthal, « Le défi des cellules souches ». *Pour la Science*, juin 2004, n° 320, p. 36-39.

2 — Note de synthèse (suite)

Concours externe (suite)

Sciences exactes et techniques

Durée : 4 heures ; coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences exactes et techniques (4 pages maximum).

Dossier: Les astéroïdes géocroiseurs.

Documents joints :

Document 1 – Alain Cirou, « Astéroïde 1997 XF11 : pourquoi s'est-on fait peur ? ». *Ciel & Espace*, 1998, n° 336, p. 20-24, extrait du site : <<http://www.cieletespace.fr>>.

Document 2 – Philippe Henarejos, « Un cataclysme de rêve ». *Ciel & Espace*, 2003, n° 392, p. 24-26, extrait du site : <<http://www.cieletespace.fr>>.

Document 3 – « Des missions pour nous protéger des menaces du cosmos ». *FranceST*, 2 mai 2003, n° 20, p. 2-3, extrait du site : <<http://www.conicyt.cl/conosur/FranceST20.pdf>>.

Document 4 – Alessandro Morbidelli, « La surveillance des astéroïdes ». *Pour la Science*, mai 2004, n° 319, p. 32, 34-37.

Document 5 – Russel Schweickart, Edward Lu, Piet Hut, Clark Chapman, « Remorqueur d'astéroïdes ». *Pour la Science*, mai 2004, n° 319, p. 38-43.

Document 6 – Willy Benz, Bruno Nyffeler, « Impact sur astéroïde ». *Pour la Science*, mai 2004, n° 319, p. 44-47.

Document 7 – Luann Becker, « Sur la trace des impacts cataclysmiques ». *Pour la Science*, mai 2002, n° 295, p. 62, 64-69.

3 — Traduction concours externe uniquement

Durée : 3 heures ; coefficient : 1

Les candidats noteront, en tête de copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans leur choix de la langue au moment des épreuves entraînerait l'annulation de la copie.

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe. Le dictionnaire bilingue est autorisé pour le grec et le latin. L'utilisation de tout autre document ou instrument de travail est strictement interdite.

Anglais

William Boyd, *Fascination*. London : Penguin Books LTD, 2004.

Allemand

Bernhard Schlink, « Der Seitensprung ». *Liebesfluchten*. Zürich : Diogenes Verlag, 2000.

Espagnol

Rosa Montero, « Almuerzo para ratas ». *El País semanal*, suplementos, 2004, extrait du site : <http://www.elpais.es/suple/eps/?d_date=20041205>.

Italien

Beppe Fenoglio, *La paga del sabato*. Torino : Einaudi, 1969.

Latin

Tacite, « Annales, 1, 65 ». *Campagne en Germanie contre Arminius*, Paris : Les Belles Lettres.

Grec

Sophocle, *Créon est le nouveau souverain de Thèbes*. Paris : Les Belles Lettres.

Russe

Anna Tioutcheva, *Souvenir*. Moscou : Éditions Zakharov, 2000, p. 17-19.

Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury concours externe et interne

Préparation : 30 minutes ; commentaire : environ 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ; coefficient : 4 pour les externes ; coefficient : 3 pour les internes.

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation.

Marc-Olivier Baruch, Vincent Duclert, « Archives nationales à l'abandon ». *Le Monde*, 11 septembre 2005.

Citation d'Albert Einstein, « Pour être membre irréprochable parmi une communauté de moutons, il faut avant toute chose être soi-même un mouton ». *Comment je vois le monde*, 1934.

Entretien avec François Jacob par Lucien Degoy, « Le plus grand danger pour l'humanité c'est l'ignorance ». *L'Humanité*, 28 avril 1997, extrait du site : <<http://www.humanite.presse.fr>>.

« Stendhal, la poursuite du bonheur ». *Le Magazine littéraire*, dossier, n° 441, avril 2005, extrait du site : <http://www.magazine-litteraire.com/dossiers/dos_441.htm>.

Michel Foucault, « Il faut tout repenser la loi et la prison (5 juillet 1981) ». *Libération*, 25 juin 2004, extrait du site : <<http://www.liberation.fr/page.php?Article=216725>>.

Alexandre Fontana, « Le pacte sécuritaire ». *La Revue des Deux Mondes*, juin 2005, extrait du site : <http://www.revuedesdeuxmondes.fr/francais/actuellement_juin_2005.htm#article>.

« Tour de 300 mètres ». *Exposition universelle de 1900 à Paris : rapport général administratif et technique*, Imprimerie nationale 1902-1903, extrait du site : <<http://cnum.cnam.fr>>.

Sondage Ifop, « Les Français et la lecture ». *Dimanche Ouest France*, 20 mars 2005, extrait du site : <<http://www.ifop.com/europe/sondages/opinionf/lecture.asp>>.

Entretien avec Bernard Bioulac par Marie Verdier, « Et si le livre n'était qu'un avatar... ». *La Croix*, supplément spécial, 2002.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique.

Résumé et commentaire d'un texte administratif

« Décision n° 2256/2003/CE du parlement européen et du conseil ». *Journal officiel de l'Union européenne*, 23 décembre 2003, extrait du site : <http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2003/l_336/l_33620031223fr00010005.pdf>.

« Décision n° 2005/616/CE de la commission européenne ». *Journal officiel de l'Union européenne*, 18 août 2005, extrait du site : <http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_213/l_21320050818fr00160017.pdf>.

« Droit au retrait du dossier administratif de pièces présentant un caractère injurieux ou diffamatoire et de nature à porter préjudice au fonctionnaire ». *AJDA*, 21 mars 2005, extrait du site : <<http://www1.dalloz.fr/Archives/frameset/default.aspx?uid=arajda&typeRevue=ajda>>.

Marc Le Fur, *Question n° 60645 au ministère de la culture et de la communication*. Assemblée nationale, mars-mai 2005, extrait du site : <<http://questions.assemblee-nationale.fr/visualiser-questions.asp>>.

« Code du patrimoine, livre 1^{er} : dispositions communes à l'ensemble du patrimoine culturel, titre III : dépôt légal ». *Journal officiel de la République Française*, février 2004-janvier 2005, extrait du site : <<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/ADEAS.htm>>.

« Vacance d'emploi : SGASU du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France (SIEC) ». *Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale*, 24 février 2005, n° 8, extrait du site : <<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/8/MEND0500257V.htm>>.

Jean-Pierre Raffarin, « Circulaire du 2 mars 2004 relative à la charte de l'accueil des usagers ». *Journal officiel de la République Française*, 3 mars 2004, extrait du site : <<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Visu?cid=688567&indice=1&table=JORF&ligneDeb=1>>.

« Recommandation sur les équivalents français du mot *coach* ». *Journal officiel de la République Française*, 22 juillet 2005, extrait du site : <<http://www.admi.net/jo/20050722/CTNX0508541X.html>>.

« Arrêté du 22 juin 2005 portant autorisation du 92^e tour de France cycliste du 2 juillet au 24 juillet 2005 ». *Journal officiel de la République Française*, 28 juin 2005, extrait du site : <<http://www.admi.net/jo/20050628/INTD0500443A.html>>.

« Mise en œuvre du plan de cohésion sociale » *Communiqué du Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale*, 9 février 2005, extrait du site : <<http://www.avise.org/IMG/pdf/DP090205.pdf>>.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement (suite)

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique.

Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique

Jean-Yves Nau, « Les valeurs humaines sous l'œil des neurosciences ». *Le Monde*, 2 février 2005.

Benoît Rittaud, « Nombres complexes pour calculs d'écoliers ». *La Recherche*, février 2005, n° 383, p. 80-81.

Jacques-Olivier Baruch, « La piste des neutrinos ». *La Recherche*, dossier cosmologie, mars 2005, n° 384, p. 38-39.

Patrice Abry, Patrick Flandrin, Darryl Veitch, « Internet : comment réguler le trafic ». *La Recherche*, rubrique informatique, mars 2005, n° 384, p. 50-53.

Olivier Postel-Vinay, « Avantage au double X ? ». *La Recherche*, dossier biologie, avril 2005, n° 385, p. 30-32.

Patrick Vignaud, « Avant le désert, des lacs et des rivières ». *La Recherche*, Toumaï : le dossier, juin 2005, n° 387, p. 44-47.

Laurent Mannoni, « L'héritage artistique de la fumée ». *Pour la Science*, octobre 2004, n° 324, p. 96-97.

« Glaces martiennes ». *Pour la Science*, décembre 2004, n° 326, p. 18.

« Le grand tremblement de terre de Lisbonne ». *Pour la Science*, décembre 2004, n° 326, p. 24.

Jean-Michel Courty, Édouard Kierlik, « Lumineuses poussées ». *Pour la Science*, rubrique idées de physique, mai 2005, n° 331, p. 96-97.

3 — Langue

Concours interne

Préparation : 30 minutes ; traduction : 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ;
coefficient : 2

Épreuve de langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix
du candidat, comportant la traduction d'un texte court suivie d'une conversation.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Anglais

Max Hastings, « What would you have done ? Sixty years on, it's all too easy to condemn the bom-
bing of Hiroshima ». *The Guardian*, 30th July 2005, extrait du site : <<http://www.guardian.co.uk>>.

Tim Radford, « Science throws new light on why teenage Kevin finds life so unfair ». *The
Guardian*, 9th July 2005, extrait du site : <<http://www.guardian.co.uk>>.

Allemand

Martin Lutz, « Mehr türkische Lehrer und Polizisten ». *Die Welt*, 19. Dezember 2004, extrait du
site : <<http://www.welt.de/data/2004/11/30/367572.html>>.

Espagnol

Juan G. Bedoya, « ¿Te puedo tratar de tú? ». *El País*, 17 de abril 2005.

Txema G. Crespo, « Iñigo Lamarca, defensor del pueblo vasco ». *El País*, 24 de abril 2005.

Italien

Pietro Citati, « I troppi errori della nuova Giovanna d'Arco ». *La Repubblica*, 2 settembre 2005.

Cesare Balbo, « Se il film appena uscito, arriva subito in casa ». *L'Espresso*, 3 settembre 2005,
extrait du site : <<http://www.espressonline.it>>.

Concours externe

Préparation : 30 minutes ; interrogation : environ 20 minutes ; coefficient : 1

Interrogation en langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix du candidat, à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

Anglais

Sophie Kirkham, « Sickert's nemesis returns to the Ripper crime scene ». *The Guardian*, 22nd August 2005, extrait du site : <<http://www.guardian.co.uk>>.

Denis Campbell, « 90 % of children “set to be couch potatoes” ». *The Observer*, 29th May 2005, extrait du site : <<http://www.guardian.co.uk>>.

Allemand

« Der wichtigste Grund für Kinderlosigkeit: es fehlt “der Partner” », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 12. Januar 2005, extrait du site : <<http://www.faz.net>>.

« 48 000 Türkischstämmige verlieren deutschen Paß », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8. Februar 2005, extrait du site : <<http://www.faz.net>>.

Espagnol

« El 58 % de adultos ven lógico pegar a los niños alguna vez ». *La Voz de Galicia*, 13 septiembre 2005, extrait du site : <http://www.lavozdeg Galicia.es/buscavoz/ver_resultado.jsp?TEXTO=100000076454&lnk=58,ADULTOS,VEN,LOGICO,PEGAR,NINHOS,VEZ>.

« Desconcierto en los colegios por la gratuidad de los libros ». *La Voz de Galicia*, 14 septiembre 2005, extrait du site : <http://www.lavozdeg Galicia.es/buscavoz/ver_resultado.jsp?TEXTO=4066461&lnk=DESCONCIERTO,COLEGIOS,GRATUIDAD,LIBROS>.

Italien

Umberto Eco, « Il Codice colpisce ogni giorno ». *L'Espresso*, 4 agosto 2005, extrait du site : <<http://www.espressonline.it>>.

Sergio Fanucci, « Caro Ferrero, oltre l'Einaudi c'è di più ». *Il Corriere della Sera*, 27 luglio 2005.

Russe

Marija Kakturskaja « Comment font-ils pour enseigner avec un tel salaire ? ». *Arguments et faits*, n° 36, 2005.